



LES NORDIQUES IMBATTABLES AU COLISÉE



4 1

**UNE NOUVELLE
SÉRIE DÉBUTE
À HARTFORD**

♦ La performance de Goulet, avec trois buts, et le brio de Mario Gosselin ont permis aux Nordiques de vaincre les Whalers 4-1 et niveler la série 2-2. Tout est à recommencer demain à Hartford.

Pages 2 à 7



Liut regarde la rondelle logée au fond du filet par Brown.



4 2

BOSTON ELIMINE

**4 EN 4 POUR
LE CANADIEN**

♦ Le Canadien de Montreal a fait un pas vers la défense de son titre en défaisant les Bruins 4-2, hier soir au Garden de Boston, pour balayer en quatre matches sa série de première ronde contre cette équipe.

Pages 8 et 9

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile Inc.
2145, boul. Charest ouest 688-1212

LE SOLEIL

ste-foy TOYOTA
STE-FOY 656-1340
THETFORD, ST-GEORGES

LUNDI 13 AVRIL 1987
QUÉBEC, 91e année, no 105

58 pages, 3 cahiers + 1 tabloid

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

35¢

Des de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

MALENFANT SE RACONTE



♦ Quand vient le moment d'expliquer comment il a fait fortune, le propriétaire du Manoir Richelieu, Raymond Malenfant préfère substituer aux termes discipline, vitesse et entêtement, son langage plus coloré: «Je guette mes chantiers, j'suis plus vite que les banquiers pis j'ai une vraie tête de cochon». Cet hôtelier, qui ne reste pas longtemps en place et qui a des projets plein la tête, a bien voulu consacrer quelques heures à notre journaliste Claude Vaillancourt pour se raconter, lever le voile sur son passé, expliquer son présent et pointer un peu son avenir.

Les détails, page A-10

**LAROSE NE PRISE
GUÈRE LA SÉRIE
D'ARTICLES SUR
MALENFANT (A-2)**

MALADES CHRONIQUES HÔPITAUX DÉBORDÉS

♦ Il existe encore une surpopulation de malades chroniques dans les 10 hôpitaux de Québec et Lévis. Le nombre maximal de lits que cette catégorie de bénéficiaires devraient occuper est de 394 pour les 10 institutions. Les derniers chiffres indiquent qu'on en retrouve 582, soit 48 pour 100 de plus que le nombre permis.

par Guy DUBÉ

C'est ce qui ressort des données fournies par le Centre régional de santé et de services sociaux de la région de Québec (CRSSS-03), à la demande du SOLEIL.

La moyenne des lits occupés par les malades chroniques se situe à 15 pour 100, alors que le pourcentage maximal permis par le ministère est de 10 pour 100.

Les derniers chiffres remontent au 1er mars. Déjà, il y a eu une nette amélioration sur le mois de décembre dernier, raconte un porte-parole du CRSSS, Jean-Claude Gagné. De 214 qu'il était, le nombre de malades chroniques en trop dans les 10 hôpitaux de Québec

Lire A-2, MALADES

AUTRES DÉTAILS, PAGE A-3



La moyenne des lits occupés par les malades chroniques se situe à 15 pour 100, alors que le maximum de pourcentage permis par le ministère est de 10 pour 100.

LES CONDUCTEURS «ÂGÉS» SONT LES MOINS DANGEREUX



M. Alphonse Chabot, un conducteur toujours alerte...malgré ses 92 ans.

AU VOLANT D'UNE AUTO L'ÂGE N'A RIEN À VOIR

♦ Contrairement à un préjugé fort répandu, les conducteurs âgés sont les moins dangereux au volant, ce sont eux qui ont le moins d'accidents. «C'est un préjugé de penser que les conducteurs âgés sont un danger, l'âge n'a rien à voir avec la conduite, c'est plutôt l'état de santé général», commente Georges Lalande, vice-président de la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ), responsable de la sécurité routière. Le Québec compte deux conducteurs centenaires et bon nombre d'octogénaires ou de nonagénaires. LE SOLEIL en a rencontré un de 92 ans, M. Alphonse Chabot, toujours alerte au volant! Il n'a jamais eu de contrevention et conduit ses voitures depuis 1919.

Voir cahier C

PENSIONNÉ À 29 ANS POUR SURPUISSANCE SEXUELLE...

♦ NUREMBERG (AFP) - Un menuisier de Nuremberg (sud de la RFA), âgé de 29 ans, a été déclaré 'inapte au travail' et pensionné en raison d'une surpuissance sexuelle qui l'empêchait de se concentrer.

Wolfgang Bayer, dont le destin est révélé par l'hebdomadaire Bild am Sonntag, touche une pension d'invalidité de 1.041 DM par mois et va de médecin en médecin pour tenter de trouver un remède à son état d'excitation permanente. Selon un rapport médical, il produit vingt fois plus de l'hormone sexuelle 'testostérone' qu'un homme normal.

La surpuissance sexuelle de Wolfgang Bayer, qui l'amène au lit jusqu'à dix fois par jour, a semble insupportable à ses partenaires qui l'ont toutes plus ou moins rapidement abandonné. Le menuisier bavarois prend des calmants depuis de nombreuses années, il a essayé les sports de lutte pour s'apaiser: rien n'y a fait. L'an dernier, il est tombé en dépression et a fait une tentative de suicide.

SOMMAIRE

- Annonces classées.....C-7 à C-14
- Arts.....B-6 à B-9
- Automobile.....Cahier C
- Bridge.....C-11
- Crayons de soleil.....C-10
- Décès.....C-15
- Economie.....A-9 à A-11
- Editorial.....B-4
- Horoscope.....C-10
- Monde.....A-6 à A-9
- Mots croisés.....C-8
- Mot mystère.....C-9
- Où aller à Québec.....B-6
- Patron.....C-13
- Regions.....Cahier B

METEO



Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 10 à 12. Demain: du soleil.

Détails, page C-7



Jean Garon

GARON LANCE UN APPEL À L'UNITÉ ET PRÔNE LA SOUVERAINETÉ

♦ Alors que les délégués au congrès régional de Québec du Parti québécois rejetaient carrément l'affirmation nationale proposée par leur chef Pierre Marc Johnson, le député de Lévis, Jean Garon s'est dit convaincu que le PQ allait renouveler ses objectifs au congrès national puis a lancé un appel à l'unité aux péquistes.

Les détails, page A-4

TEXACO EN FAILLITE

Les détails, page A-9

«Il n'est pas interdit de penser qu'il pourrait perdre \$8 millions»

L'attitude de Malenfant étonne Gérald Larose

♦ Le président de la CSN, M. Gérald Larose, n'a guère pris les articles publiés, en fin de semaine, par LE SOLEIL sur l'homme d'affaires Raymond Malenfant et le conflit au Manoir Richelieu.

par Pierre PELCHAT

«C'est un publi-reportage qui a été placé en manchette du journal. Il n'y avait rien de nouveau là-

de si ce n'est que Malenfant a perdu \$4 millions. C'était prévisible», a-t-il commenté.

Selon M. Larose, les articles montrent que M. Malenfant n'a pas changé d'attitude et qu'il n'entend pas reconnaître le syndicat CSN. Soit dit en passant, le propriétaire du Manoir vient de lancer une campagne publicitaire pour attirer les

touristes à son hôtel de Pointe-au-Pic.

«On dit que Malenfant est péchant d'enthousiasme. Il l'était il y a un an. Ça lui a coûté \$4 millions. Il n'y a pas de surprises à ce qu'il poursuive de la même façon», a-t-il ajouté.

Par contre, le leader syndical s'est dit étonné que M. Malenfant

use complaisance à vouloir perdre de l'argent en prolongeant le conflit au Manoir Richelieu. «Il n'est pas interdit de penser qu'il pourrait perdre \$8 millions», a-t-il affirmé.

Par ailleurs, M. Larose a tenu à corriger les propos de l'homme d'affaires voulant qu'il n'ait pas refusé de réembaucher des ex-employés du temps de la famille Dufour. «Des let-

tres enregistrées ont été envoyées à M. Malenfant, le 15 février 1986, l'informant du désir des 350 employés de reprendre leur travail», a-t-il précisé. De ce nombre, environ 40 seulement ont été réembauchés par le nouveau propriétaire du Manoir.

Par ailleurs, la CSN attend de connaître la décision de la cour re-

lativement à une injonction demandée par M. Malenfant pour stopper la campagne de boycottage du Manoir et des motels Universel que la centale syndicale se propose de lancer aux États-Unis et en Ontario.

Les auditions sur cette demande d'injonction reprennent, aujourd'hui, au palais de justice de Québec. ♦

Picotte est pris à partie

♦ VALLEYFIELD (PC) - Le ministre Yvon Picotte a été pris à partie, hier après-midi, par des ex-travailleurs du Manoir Richelieu et des syndiqués de la CSN, alors qu'il se trouvait près de Valleyfield.

Les parties s'en sont tenues à d'âpres échanges verbaux portant sur la responsabilité de la vente du Manoir Richelieu par le gouvernement québécois à l'homme d'affaires Raymond Malenfant.

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche y a mis fin en invitant les manifestants, à titre de président d'honneur, à contribuer à la levée de fonds au profit de deux centres civiques de cette région.

Un groupe d'ex-travailleurs syndiqués du Manoir effectue actuellement une tournée du Québec dans le but de sensibiliser la population à leur cause. Ils ont perdu leur emploi au moment où M. Malenfant, refusant de reconnaître leur syndicat, est devenu propriétaire de l'établissement situé à Pointe-au-Pic, dans la région de Charlevoix. ♦

Pour investir, au Canada, les USA veulent des règlements plus souples

♦ OTTAWA (PC) - Les États-Unis considèrent toujours Investissement Canada comme un obstacle à de nouveaux investissements américains au Canada, affirme l'ambassadeur américain Thomas Niles.

«Confrontées à cette agence et à toutes les démarches qu'elles doivent effectuer pour obtenir que leur investissement soit approuvé, les compagnies privées évitent de s'y mesurer», a déclaré M. Niles au cours de l'émission d'affaires publiques «Question Period» diffusée, hier, par le réseau CTV.

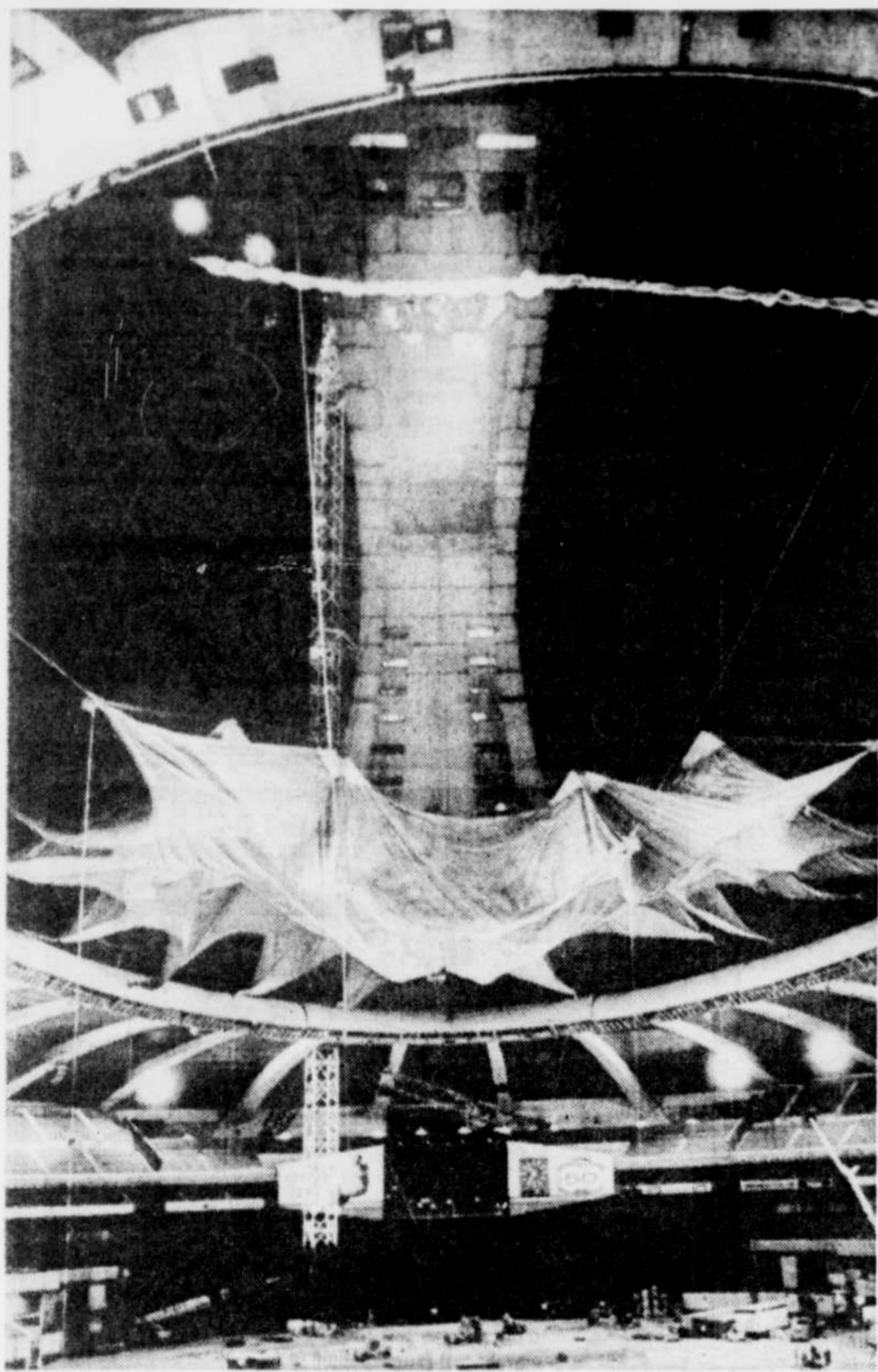
C'est en 1985 que le gouvernement conservateur a remplacé la plus sévère FIRA par une nouvelle agence fédérale chargée de scruter les investissements étrangers.

Des règlements moins stricts permettent maintenant aux investisseurs étrangers de mener leurs affaires sans que leur activité ne soit passée au peigne fin.

Toutefois M. Niles estime que même les règlements actuels doivent être rendus encore moins sévères.

«Nous aimerions que ces contraintes administratives, auxquelles se heurtent les compagnies, soient simplifiées», a ajouté l'ambassadeur.

Les sociétés américaines se souviennent encore de l'époque où les investissements étrangers n'étaient pas tellement les bienvenus au Canada et les entreprises américaines souhaitent obtenir l'assurance que les règlements édictés par le gouvernement ne vont pas changer d'ici un an ou deux, a-t-il ajouté. ♦



La toile du Stade olympique de Montréal monte lentement vers ses points d'ancrage mais pas assez vite au goût des Montréalais qui assistent par milliers à l'opération, en profitant du beau temps (photo de droite). En fin de soirée hier, l'opération mise en place de la toile (vue de l'intérieur du stade) se poursuivait. Si tout se déroule normalement la toile devrait atteindre ses points d'ancrage aujourd'hui.

Stade olympique de Montréal

La lente montée de la toile impatient les curieux

SONDAGE GALLUP

Les syndiqués devraient avoir droit de regard sur l'utilisation des fonds à des fins non syndicales

♦ Environ quatre Canadiens sur cinq estiment que ceux qui versent des cotisations syndicales devraient avoir un droit de regard sur l'utilisation des fonds à des fins non syndicales.

Un répondant sur dix seulement est d'avis que les syndicats peuvent dépenser les cotisations obligatoires à leur discrétion, à moins qu'un membre s'objecte de façon formelle dans chaque cas. Au total, 66 pour 100 croient que les syndicats devraient restreindre leurs dépenses à des fins syndicales à moins qu'un de leurs membres choisisse de participer à une cause non syndicale.

Dans les foyers où il n'y a pas de membre syndiqué, les opinions sont identiques à celles des foyers où il y en a.

	Volontaire		Obligatoire		Ne savent pas Ne se prononcent pas
National	78%	10%	12%		
Type de foyer:					
Syndiqués	81	11	8		
Non syndiqués	78	10	13		

Les questions posées étaient les suivantes: «Comme vous le savez sans doute, les cotisations syndicales obligatoires servent avant tout à couvrir les dépenses d'un syndicat - négociations pour conventions collectives de travail, application des conventions collectives et autres choses du genre - Une partie des cotisations syndicales sert cependant à d'autres fins, telles que l'appui à un parti politique ou à d'autres causes non syndicales.

À votre avis, est-ce que les contributions à ces autres causes non syndicales provenant des cotisations syndicales doivent être volontaires, ou devraient-elles être obligatoires pour tous ceux qui sont protégés par une convention syndicale?»

Si «volontaire», demandez: «Il y a deux façons de distinguer les cotisations volontaires aux causes non syndicales ou politiques.

Dans un premier temps, le syndicat est autorisé à utiliser les cotisations obligatoires à sa discrétion, pour des activités politiques non syndicales, à moins qu'un membre ne s'objecte de façon formelle.

Dans un deuxième temps, le syndicat n'est autorisé à utiliser les cotisations pour des activités politiques non syndicales que si un membre fait connaître expressément son consentement et son appui.

Laquelle préférez-vous...?»

Les résultats du sondage proviennent d'entrevues menées à la mi-mars auprès de 1 023 personnes de 18 ans et plus. Cet échantillon est précis à 4 pour 100 pres, 19 fois sur 20. ♦

♦ MONTRÉAL (PC) - Ils ont patienté près de 11 ans. Avec le reste de la province, ils ont dépensé collectivement \$1.2 milliard. Ils ont subi sans flancher les railleries du reste du monde, y compris celles de l'architecte Roger Taillibert. Ils ont été couverts de taxes et de ridicule par cette toile de kevlar qui n'arrivait jamais. Ils ont encaissé sans faiblir tous les coups du sort, d'une grève de la construction à l'incendie du mât, jusqu'au bris d'un câble de soutien, la semaine dernière.

Mais ils y ont cru, toujours, sans perdre espoir. Du moins depuis le 6 avril 1972, date à laquelle l'ex-maire de Montréal Jean Drapeau leur annonçait son intention de doter Montréal d'un stade couvert de 70,000 places.

Hier après-midi, toutefois, les Montréalais n'en pouvaient plus. Massés par milliers aux abords du «stade Taillibert», rue Sherbrooke, ils ont durement vécu le lent déploiement de la toile. Venus capter sur pellicule cet événement historique, le doigt sur la gachette de leur caméra-vidéo ou de leurs instantanés, les Montréalais ont mal supporté le délai de quelques heures.

Ils ont attendu longuement, en effet, que ne se déploie la toile de 65 tonnes. C'est que, une fois de plus,

l'histoire était en retard au rendez-vous. La toile, suspendue par ses 26 cônes pareils à des chapeaux chinois, tardait à se déployer. «Non pas parce que les ouvriers éprouvaient des ennuis. Tout simplement parce qu'il s'agit d'une opération extrêmement délicate qui demande plusieurs heures», a expliqué Pierre Durand, porte-parole de la Régie des installations olympiques (RIO).

Un ouvrier a toutefois été blessé à une main, hier après-midi, lors des manoeuvres. C'est le mouvement inattendu d'un câble qui est à l'origine de cet accident, le premier à survenir depuis la reprise des travaux.

Minuit ce soir?

Le degré de difficulté auquel faisaient face les ingénieurs de Lavalin échappait toutefois aux quidams. Impatient, Jean-Guy Roy, chauffeur de taxi de son métier, aurait plutôt voulu, comme les milliers d'autres badauds, que l'histoire s'accélére. Les yeux rivés sur le mât haut de 556 pieds, il écoutait sans conviction les explications de M. Durand. «Le déploiement de la toile se déroule toujours à son rythme, qu'on pourrait qualifier d'assez lent. En début de soirée, les pointes de la toile devraient rejoindre l'anneau technique, après quoi, on procédera à leur ancrage.» Cette dernière opération devait prendre plusieurs

heures pour se terminer vers minuit, hier soir.

«Minuit, ce soir? Mais qu'est-ce qu'ils font? C'est pourtant pas sorcier. Tu pars le treuil pis tu tires». Jean-Guy Roy en avait assez de la lenteur des opérations et se disait prêt à bondir dans le stade pour en finir une fois pour toutes.

L'attente des curieux n'aura toutefois pas été vaine. Vers 18h30, les pointes de la toile ont enfin rejoint l'anneau technique. La manoeuvre n'avait cependant rien de spectaculaire pour les badauds qui s'attendaient à voir monter la toile beaucoup plus haut avant qu'elle ne se déploie.

La montée de la toile lourde de 65 tonnes avait commencé à 19h04, samedi. Vers 2h30, dans la nuit de samedi à dimanche, la toile a atteint le point le plus élevé de son ascension.

Par la suite on a procédé à son déploiement au même rythme que s'est déroulée l'ascension, «lentement mais sûrement». On s'attendait à ce que la toile rejoigne l'anneau technique vers 14 heures, hier. On a toutefois enregistré un retard de cinq heures sur l'horaire prévu.

L'arrimage à chacune des 17 plaques d'ancrage, qui devait se terminer à 19 heures, hier soir, a été remis à ce matin. ♦

MALADES

(suite de la première page)

est passé à 188. «Et nous devrions être le plus près possible du 10 pour 100 d'ici l'été qui vient. L'an dernier, le pourcentage des chambres d'hôpitaux occupées par les malades chroniques atteignait dans certains cas jusqu'à 25 et même 27 pour 100», précise M. Gagné.

La situation qui prévaut dans la région de Québec reflète celle de la province, affirme pour sa part un porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec (AHO), Michel Clérout. Plus de 4,000 des 27,831 lits de courte durée des hôpitaux québécois sont occupés par des malades chroniques. À Montréal, le taux d'occupation varie de 14 à 23 pour 100, variant d'une période à l'autre.

Les nouvelles mesures du ministère de la Santé et des Services sociaux tendent à «sortir» les malades chroniques en trop pour faire de la place aux malades qui attendent dans les salles d'urgence.

La solution proposée et de plus en plus adoptée est de placer dans des résidences d'accueil des malades chroniques semi-autonomes qui nécessitent des soins et de l'assistance dans la vie quotidienne. Il s'agit de résidences pouvant loger de deux à neuf bénéficiaires. La compensation financière est de \$28 par jour, par bénéficiaire, contre le gîte, les repas et l'entretien.

Dans les 10 hôpitaux de Québec et Lévis, seul l'hôpital Laval est con-

forme au pourcentage de 10 pour 100 exigé par le ministère. Sur les 370 lits que compte cette institution, 30 sont réservés aux malades chroniques, qui sont d'ailleurs regroupés dans un département distinct.

C'est à Saint-François-d'Assise et à l'Hôtel-Dieu de Lévis que la situation est la plus précaire. Sur les 602 lits que compte Saint-François-d'Assise, 98 sont occupés par les malades chroniques, soit près de 20 pour 100. À Lévis, 111 des 492 lits sont également occupés par les bénéficiaires chroniques, soit plus de 20 pour 100. À ce dernier endroit, cependant, la situation reviendra à la normale dès que l'hôpital de Charny ouvrira ses portes, le mois prochain, mentionne M. Gagné.

Au CHUL, la situation n'est pas plus reluisante: les malades chroniques occupent 67 des 374 lits (un nombre maximal de 42 est permis pour cette institution). À l'Enfant-Jésus, affirme M. Gagné, la situation s'est grandement améliorée; de 90 qu'il était il y a quelques mois, le nombre de malades chroniques est maintenant de 71 dans cette institution, alors que le nombre permis est de 52.

À l'Hôtel-Dieu de Québec, ce n'est pas mieux qu'au CHUL: 76 bénéficiaires chroniques, au lieu de 54. À Jeffery Hale, 31 malades chroniques au lieu de 20. À Saint-Sacrement, 58 au lieu de 47. Au Christ-Roi, 28 au lieu de 21. Et à Chauveau, 10 au lieu de huit. ♦

Abandonnés à l'urgence des hôpitaux Des malades chroniques «gênants»

«À leur arrivée, plusieurs de nos malades chroniques sont abandonnés à l'urgence. La famille disparaît, s'efface. On le sait dès les premiers jours si la vieille personne restera à l'hôpital jusqu'à la fin de ses jours, coupée de tout contact avec sa famille. On se retrouve sans numéro de téléphone, sans savoir qui joindre en cas d'urgence.»

textes de Guy DUBE

Ça fait une bonne heure qu'un groupe d'infirmières et d'infirmiers de la région de Québec, réunis autour d'une table à la demande du SOLEIL, parlent des malades chroniques dont ils doivent s'occuper quotidiennement sur leur étage. Des infirmières et infirmiers qui consentent à parler à la condition qu'on ne les identifie pas. Ils et elles ont une peur bleue que leurs supérieurs immédiats s'acharnent sur eux par la suite.

«C'est toujours pathétique des cas comme ça. On les adopte, nous autres, ces vieux et ces vieilles. Quand tu as cinq minutes, c'est là que tu vas. Ils deviennent les enfants chéris du département. On leur apporte même, de temps en temps, des vêtements que des amis ne mettent plus.»

Les infirmières, comme deux médecins interrogés eux aussi sur les conditions de vie des malades

chroniques dans les hôpitaux «réguliers», reconnaissent d'emblée que ces vieux et ces vieilles «nous dérangent dans ce qu'on pourrait et devrait faire pendant ce temps avec les autres malades». «On n'offre à nos malades chroniques qu'un minimum qui ne les satisfait pas», se dépêchent-ils d'analyser.

«Ils n'ont qu'un minimum d'hygiène. On ne les fait marcher que de temps en temps. La communication est réduite au minimum. Pourtant, ils adorent se faire jouer des tours. Ils ont besoin de sentir qu'ils sont aimés. Ils ont besoin qu'on les embrasse. Quand on les couche, le soir, c'est des moments privilégiés. Ils sentent, l'espace d'une minute, qu'on s'occupe d'eux. Et souvent, on doit les coucher tôt, très tôt, pour être certains de pouvoir faire tout notre travail.»

La majorité des malades chroniques ont en moyenne 78 ou 80 ans. Ils ne reçoivent de la visite qu'une fois tous les trois à quatre mois. Certains n'ont aucune visite, ne reçoivent jamais de courrier, n'ont pas de téléphone, n'ont pas de famille et on ne sait même pas qui contacter en cas d'urgence. D'autres, par contre, semblent très entourés.

«On doit régulièrement appeler la famille du malade pour lui dire d'apporter un pyjama, des

pantoufles, bref que leur mère ou leur père a besoin de quelque chose.»

Habituellement, le malade se sent coincé, impuissant devant le système. Il n'exige rien. Il ne demande rien. Il n'a pas le choix. Il attend qu'on s'occupe de lui. Il attend que les infirmiers et infirmières aient le temps.

«On leur fait deux ou trois

petites fêtes par année, pour nous déculpabiliser, pour leur faire croire qu'ils vivent.»

Une journée type d'un malade chronique dans un hôpital «régulier»: un préposé lave les bénéficiaires le matin. Puis il y a le petit déjeuner, suivi de cinq minutes de marche pour aller aux toilettes. Ils sont ensuite assis sur une chaise, contre le mur. C'est comme ça jus-

qu'à l'heure du midi. Puis c'est le repas; l'infirmière doit souvent les faire manger, plat par plat. Suit une courte sieste. L'après-midi, ils sont encore assis sur leur chaise, en attendant le repas du soir. Puis ils sont couchés, entre 19h et 21h.

«Leur fête? On essaie d'y penser et de faire un petit spécial. Mais il arrive souvent que c'est une bonne fête en retard.»

Des malades manquent tellement de soins, d'affection et d'attention qu'ils vont tenter d'attirer une infirmière ou un infirmier dans sa chambre en lui offrant une barre de chocolat. Le temps que l'infirmière mange la friandise, le malade peut communiquer. «La, je suis tannée des barres de chocolat. Je fais de mon mieux. Mais, pendant ce temps-là, je ne peux pas faire mon travail.»

Madame Berthe, un cas parmi d'autres

♦ Mme Berthe est âgée de 81 ans (nom et âge fictifs). Un soir de l'automne 1985, elle est abandonnée par sa famille à l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ses enfants n'en peuvent plus d'être à son chevet 24 heures sur 24, 365 jours par année, sans vacances, sans congé. Aujourd'hui, elle ne pense plus qu'à mourir. «Si le Bon Dieu pouvait venir me chercher. T'as pas des pilules à me donner? Je ne veux plus manger. Il ne me reste plus rien à faire dans la vie. Si je pouvais mourir!»

Le pire danger qui guette nos vieux malades chroniques, c'est qu'ils ne sont plus personne. Le système leur ancre un état de chronicité qui se traduit par un terrible sentiment d'inutilité.

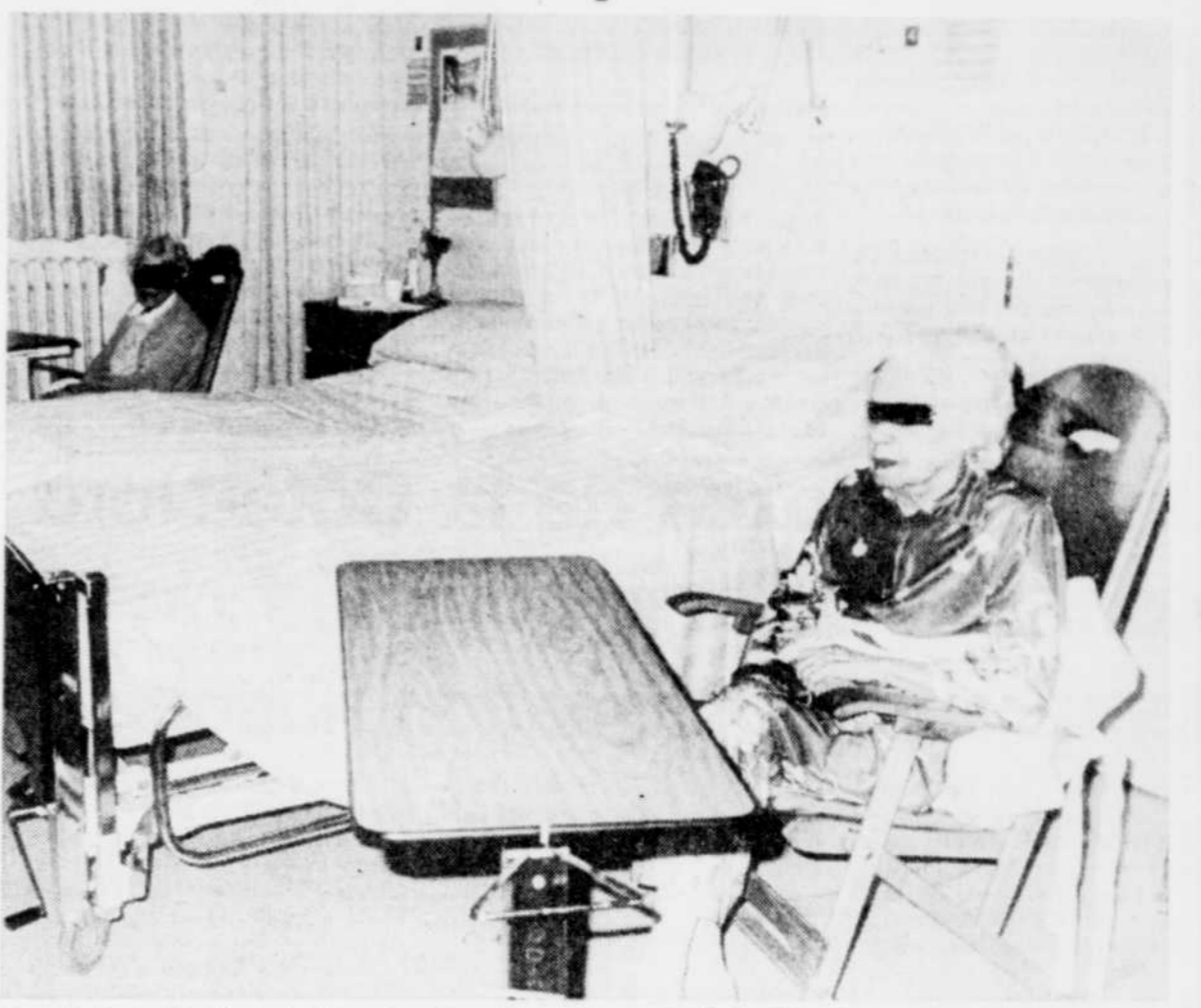
Ce sont des témoignages à en faire dresser les cheveux sur la tête que LE SOLEIL est allé cueillir, au cours des derniers jours.

Mme Berthe se sent rejetée par les siens. Son mari avec qui elle a partagé presque toute sa vie est mort il y a quelques mois. La seule visite qu'elle a reçue en 18 mois, c'est sa fille qui a apporté des pantoufles... parce les infirmières les lui avaient demandées par téléphone.

Des Madame Berthe «inutiles», rejetées, abandonnées, des Madame Berthe manquant d'affection et de soins, des Madame Berthe non désirées et «dérangeantes», on en retrouve plus de 4,200, au Québec, dispersées sur les étages des hôpitaux pour malades aigus et non pour les malades chroniques.

48 pour 100 de trop
Dans les 10 hôpitaux «réguliers» de la région de Québec, le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) dénombre 582 vieux malades chroniques. Alors qu'il n'y a de la place que pour 394 d'entre eux. Cent quatre-vingt-huit bénéficiaires chroniques de trop, c'est 48 pour 100 de plus que ne leur permet la loi.

Ces malades qui se retrouvent au mauvais endroit, ils prennent la place des autres, qui doivent attendre dans les corridors et à l'urgence. De là, l'engorgement des salles d'urgence dont LE SOLEIL et d'autres médias ont fait largement écho au cours des dernières semaines.



Des Madame Berthe rejetées, abandonnées, manquant d'affection et de soins, on en retrouve plus de 4,200, au Québec, dispersées sur les étages des hôpitaux pour malades aigus et non pour les malades chroniques.

Ces malades «de trop», ils sont entassés dans des chambres de deux, quatre, six. Ils sont souvent dispersés sur les étages, plutôt que d'être regroupés dans des départements distincts.

Ces malades «sans clés» se retrouvent sans aucune intimité. Leur lit, c'est leur résidence. Entre quatre murs blancs, défraîchis. À l'occasion décorés par une ou quelques photos d'être chers. À certains endroits, par exemple à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, ils ont droit à un lit, une chaise droite et une chaise bergante, plantée, en lattes de bois. Rien ou presque rien de rembourré qui aiderait à soulager quelque peu leur chair endolorie. «On doit leur mettre un oreiller sous leurs fesses», répond un infirmier. Avec une toilette et un

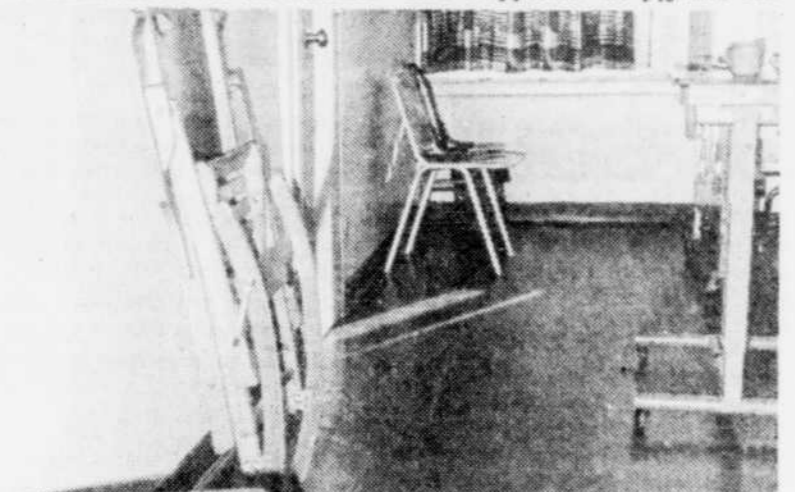
bain, dans le corridor, pour tout le monde.

Une infirmière, qui insiste comme toutes les autres pour garder l'anonymat par peur de représailles de son supérieur immédiat, raconte: «Ils deviennent non autonomes très rapidement. Ils ne marchent pas parce qu'on n'a pas le temps de les faire marcher. Il faut s'occuper de nos autres malades. Ils ne vivent plus dans le même milieu et ils deviennent vite confus. On les bourre de médicaments. Ils ne se reconnaissent plus. Ils sont littéralement déracinés de leur milieu. Ils ne récupèrent plus. Ils deviennent même agressifs. Ils manquent d'assurance, de sécurité.»

«Sa collègue de travail renchérit: «Ils manquent d'affection. Le seul toucher quotidien qu'elles reçoivent, c'est les deux bras rudes qui les torchent le matin. Souvent, on va leur mettre une couche pour ne pas avoir à les faire marcher jusqu'aux toilettes. Et si on les fait marcher, alors là, c'est le grand luxe. On nous dit même de ne pas les changer trop souvent, pour économiser sur les couches. Il arrive même que certains ne soient lavés qu'aux deux jours.»

Plusieurs malades chroniques ne sont pas allés dehors depuis des années et des années. Pas même au petit salon. Personne n'a le temps. Ils ne vont à la messe que si quelqu'un a le temps de les conduire et d'aller les chercher.

«Si c'était mes parents, jamais je ne les placerais dans un hôpital», tranche un autre infirmier, après s'être assuré que jamais son nom ne paraîtra dans le journal. ♦



Après le petit déjeuner, les malades sont assis sur une chaise, contre le mur. C'est comme ça jusqu'à l'heure du midi. Puis c'est le repas, suivi d'une courte sieste. L'après-midi, ils sont encore assis sur leur chaise, en attendant le repas du soir.

♦ Voici la liste des 10 hôpitaux de Québec et de Lévis avec, d'une part, le nombre de lits que chacun abrite, et d'autre part le nombre de lits occupés par les malades chroniques. Entre parenthèses, le nombre de malades chroniques en trop.

Hôpital	Nombre de lits de lits	Malades chroniques
Chauveau.....	121.....	10 (02)
CHUL.....	374.....	67 (25)
Jeffery Hale.....	165.....	31 (11)
Christ-Roi.....	200.....	28 (07)
Enfant-Jésus.....	517.....	71 (19)
Saint-Sacrement.....	461.....	58 (11)
Laval.....	370.....	30 (00)
Saint-François.....	602.....	98 (38)
Hôtel-Dieu Québec.....	541.....	76 (22)
Hôtel-Dieu Lévis.....	492.....	111 (51)

Le document le plus complexe qu'ont eu à subir les Québécois Un formulaire d'impôt qui déconcerte le ministre Gratton

♦(PC) - Le ministre du Revenu du Québec, Michel Gratton, admet que le formulaire d'impôt de cette année est sans doute le plus com-

plexe qu'ont eu à subir les contribuables québécois.

«On a probablement atteint un summum. Je dois avouer que ça fait

20 ans que je n'ai pas rempli mon propre rapport d'impôt et ce n'est pas aujourd'hui que ça me tenterait de commencer», a-t-il indiqué au

cours d'une entrevue réalisée à son bureau de leader du gouvernement à l'Assemblée nationale.

par Donald CHARETTE



Une centenaire au teint rosé

Depuis sa naissance, Marie-Anna Côté-Gignac en a vu couler de l'eau sous les ponts, puisqu'elle célébrait hier son 100e anniversaire. Elle-même a donné naissance à pas moins de 28 enfants, dont deux couples de jumeaux; 22 garçons et six filles. Elle a une bonne vingtaine de petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants. Née à Saint-Augustin, elle a passé la majeure partie de sa vie à Loretteville. Elle habite d'ailleurs le Foyer de Loretteville depuis maintenant 17 ans et déclare sans ambages qu'elle n'en partirait pas, tant elle y est bien. Son secret? Mener une bonne vie. Qu'est-ce qu'une bonne vie? «C'est faire la volonté du bon Dieu!» A voir son beau teint rose, on ne lui donnerait certainement pas 100 ans. Un peu fatiguée de sa journée d'anniversaire, hier, elle allait se coucher tôt, plutôt que de jouer aux cartes comme elle le fait parfois!

Mais M. Gratton souligne que son ministère ne fait qu'appliquer que les paramètres définis par le ministère des Finances. De plus, le rapport de cette année concrétise les innovations présentées par l'ancien ministre péquiste Yves Duhaime, ce qui explique, plaide-t-il, les calculs supplémentaires.

«Ça ne s'est pas simplifié depuis 10 ans. La réforme fiscale d'Yves Duhaime de 1985, qui est entrée en vigueur en janvier 86, cherchait à rendre plus équitable la fiscalité, mais elle a introduit des notions extrêmement complexes. Le remboursement des allocations familiales, par exemple, la déduction de \$2,200 pour les personnes de plus de 65 ans, il y a un tas de mesures qui ont un objectif louable mais qui viennent compliquer le processus.»

Mais M. Gratton s'empresse d'ajouter qu'un comité a été mis sur pied pour que le formulaire de l'an prochain soit plus accessible. Ce comité, présidé par son adjoint parlementaire, le député de Montmorency, Yves Séguin, réunit des fonctionnaires du Revenu et des Finances et vise notamment à corriger ce genre de situation.

Le ministre du Revenu va plus loin en notant que lorsque Jacques Parizeau dirigeait les deux ministères, il avait beau jeu pour harmoniser leur action. «Depuis lors, les contacts étaient quasi inexistantes entre les deux au niveau de la politique fiscale, c'est pourquoi ce comité a été mis sur pied.»

Il espère que le formulaire sera plus facile à remplir, l'année prochaine, à condition que la réforme

fiscale mijotée par le gouvernement fédéral ne vienne pas bouleverser tout le système actuel.

Allocations familiales

Au cours de cette entrevue, le ministre du Revenu a abordé la question du remboursement des allocations familiales, une des mauvaises surprises du rapport de cette année.

Est-il normal que les familles soient contraintes de rembourser ces allocations à la fin de l'année? Prudent, il mentionne à plusieurs reprises que le Revenu ne fait qu'appliquer les décisions des Finances.

Néanmoins, il croit que «cela peut être normal dans la mesure où des exemptions additionnelles ont été concédées aux mêmes contribuables. Ce qui est peut-être moins souhaitable c'est qu'on ait choisi ce canal, c'est-à-dire le remboursement d'un montant reçu.»

M. Gratton rappelle que le gouvernement a dû légiférer, l'automne dernier, afin que les allocations familiales du Québec ne soient pas taxables également dans le rapport d'impôt fédéral.

«Les allocations familiales ont été transformées en crédit d'impôt pour que ce ne soit pas imposable au fédéral. On était alors dans une situation encore plus ridicule où le contribuable québécois qui recevait des allocations du Québec devait le rembourser au Québec et payer de l'impôt sur ces allocations à Ottawa.»

Discrimination

Par ailleurs, M. Gratton a commenté l'affaire du notaire Foucher qui prétend que les gens mariés sont pénalisés par rapport aux divorcés sur le plan fiscal.

«C'est la définition même de la fiscalité qu'on discrimine. On dis-

crimine, de façon positive ou négative, à l'égard des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes qui investissent dans les REA. C'est dans la nature de la fiscalité de discriminer», même si, note-t-il, la fiscalité doit s'ajuster aux changements sociaux.

Dans le cas précis des gens mariés soulevé par le notaire Foucher, le ministre soutient qu'il faut tenir compte de l'ensemble des données, notamment du fait que ce qu'on appelle la pension alimentaire versée par un divorce est sûrement différente de celle qui est versée dans un couple marié.

De plus, un couple séparé vit généralement dans deux résidences, ce qui entraîne des frais supplémentaires.

En fin d'entrevue, le ministre du Revenu a fait le point sur les remboursements d'impôt: 472.000 chèques ont été émis à ce jour pour un montant total de \$164 millions, une moyenne de \$375 par déclaration.

Les remboursements prennent, «s'il n'y a pas d'erreurs», huit semaines. M. Gratton considère ce délai raisonnable car son ministère doit traiter quatre millions de formulaires.

L'État, de souligner celui-ci, retourne plus d'argent aux particuliers cette année que ce qui était prévu, mais les «équilibres financiers seront respectés».

Le nombre de rapports d'impôt est inférieur de 200,000 par rapport aux années passées à l'heure actuelle.

Selon M. Gratton, ce ralentissement est attribuable sans doute à la complexité du formulaire et, également, aux informations, démenties par la suite, voulant qu'aucun remboursement ne serait effectué avant le 1er avril. ♦

Au congrès régional

Les péquistes de Québec disent non à Johnson

♦ Les délégués au congrès régional de Québec du Parti québécois ont évacué l'affirmation nationale proposée par leur chef Pierre Marc Johnson de toutes les propositions qu'ils ont étudiées en assemblée plénière, hier.

par André FORGUES

La déclaration fondamentale actuelle du PQ a également été adoptée, par 88 votes contre 74, comme préambule des nouvelles orientations du parti. Le rejet de la thèse de M. Pierre Marc Johnson s'est ainsi trouvé consommé. La «région de la capitale nationale» devenait la première à carrément contredire l'essentiel du discours tenu par M. Johnson depuis un an.

Comme l'indique le résultat du vote, quelque 170 délégués ont participé au congrès, hier, sur plus de 300 qui y avaient droit.

À la fin de la journée, les opposants à la thèse de l'affirmation nationale manifestaient une nouvelle

confiance face à la possibilité de renverser, d'ici le congrès national de juin, la tendance qui est favorable à M. Johnson dans les autres régions du Québec.

À l'inverse, ceux qui ont tenté au cours du week-end de défendre le point de vue du chef exprimaient leur désapprobation quant à la façon dont les «promotionnistes» de la souveraineté ont livré leur bataille. La partie se jouera différemment au congrès national de juin, insistent les fidèles de l'affirmation nationale dans des conversations privées.

L'essentielle souveraineté

En plus de rayer l'affirmation nationale du projet de programme péquiste, les délégués de la région de Québec ont voté, malgré un imbroglio de procédure, un tout nouveau chapitre sur la démocratisation politique. Le texte adopté prévoit notamment qu'un «gouvernement du Parti québécois ne négociera d'aucune façon l'adhésion du Québec à l'actuelle constitution canadienne».

La proposition d'analyse du résultat référendaire de mai 1980 a quant à elle été rayée par les participants au congrès, y compris sa conclusion selon laquelle l'échec subi à l'époque par le OUI «exige que nous prenions toute la mesure de la réalité et du temps».

À propos de l'affirmation nationale, le passage clé du texte proposé par l'exécutif national du parti se lisait: «Nous proposons une démarche d'affirmation nationale. Nous croyons que cette démarche amènera des progrès réels qui répondront aux aspirations de développement du peuple québécois».

Les délégués ont remplacé ces phrases par: «C'est pourquoi, réaffirmant de façon non-équivoque notre désir de réaliser la souveraineté du Québec, nous devons, sans relâche, continuer à convaincre, par une éducation nationale appropriée, les Québécois et Québécoises de la nécessité de réaliser la souveraineté du Québec. Nous proposons de reprendre une démarche d'accession à la souveraineté».

En fin de journée, le congrès a également décidé de donner à l'exécutif national du PQ le mandat d'élaborer «d'ici les prochaines élections une stratégie de communication et de promotion de la souveraineté et des grandes orientations du Parti québécois».

La déclaration fondamentale adoptée plus tôt hier stipule quant à elle que toute l'action politique du PQ doit viser «à convaincre les Québécoises et les Québécois que la souveraineté nationale est une condition essentielle à l'essor du peuple du Québec».

Deux côtés de la rue

Quand M. Jean Garon avait suggéré, au début de mars, que cette déclaration soit reprise en préambule des nouvelles orientations que se donnera le PQ en juin, M. Johnson avait tourné cette proposition en dérision.

Hier, après avoir prononcé son discours d'ouverture de la plénière, M. Garon s'est abstenu de participer aux délibérations ainsi que de voter sur les propositions touchant la souveraineté et l'affirmation nationale. Le seul député péquiste de la région a commenté les résultats du congrès régional avec sa prudence coutumière, en fin de journée.

M. Garon a dit n'avoir jamais douté que l'article un sera adopté comme tel, et sans doute même à l'unanimité, au congrès de juin. Selon lui, «les définitions, les termes, tout ça se précise d'une façon beaucoup plus forte que tous les commentateurs ne l'avaient imaginé il y a six mois».

Quant à lui, le président réélu du conseil régional, M. Raymond Brouillet, plus proche de la thèse de M. Johnson que la majorité des délégués au congrès, n'a pu dissimuler tout à fait son malaise au moment de livrer son message de clôture.

Reprenant une image utilisée en avant-midi par M. Garon, M. Brouillet a conclu que s'il est vrai que les péquistes sont tous «dans la même avenue», «nous ne pouvons pas dire que nous sommes tous tout à fait du même côté de la rue».



Le Soleil, Gilles Lafond

L'essentiel du discours de M. Garon a porté sur la souveraineté du Québec. Il a souligné au passage la nécessité d'ajuster le discours souverainiste à la réalité d'aujourd'hui.

Garon appelle à l'unité et prône la souveraineté

♦ M. Jean Garon est convaincu que le Parti québécois se dirige vers un congrès national où il renouvellera ses objectifs. Selon lui, les trois thèmes majeurs du congrès de juin seront la langue française, la sociale-démocratie et la souveraineté, sur laquelle M. Garon a surtout insisté dans un discours de 50 minutes où pas une fois il n'a prononcé les mots «affirmation nationale».

par André FORGUES

Le député de Lévis a cependant entrepris son discours d'ouverture de la plénière du congrès régional péquiste de Québec en affirmant qu'il n'y aura pas de schisme ni d'hérétiques dans le débat interne actuel du PQ.

Et M. Garon a conclu sur la même note d'unité, lançant qu'on «va retrouver facilement dans la même rue Pierre Marc Johnson, Guy Bertrand puis Jean Garon», ainsi que d'autres qui ont quitté le parti mais n'auraient jamais dû le faire. «On est condamné à travailler ensemble, a dit M. Garon. C'est la solidarité qui va faire que le combat va être efficace.»

L'essentiel du discours de M. Garon a cependant porté sur la souveraineté du Québec. Il a souligné au passage la nécessité d'ajuster le

discours souverainiste à la réalité d'aujourd'hui et livré son analyse du résultat référendaire de 1980.

À l'époque, les Québécois ont dit non comme une fiancée qui refuse une demande en mariage mais veut bien poursuivre les fréquentations, illustre M. Garon.

C'est cependant avec une autre comparaison que le seul député péquiste de la région a obtenu les applaudissements les plus nourris, la majorité des délégués se levant même pour l'acclamer.

«Quand tu as chauffé très fort le foyer comme on l'a chauffé pendant des années - parce qu'on l'a chauffé fort le foyer au Québec, sur le plan politique - le foyer quand il s'éteint est recouvert de cendres. On pense souvent qu'il n'y a plus rien dans le foyer. Faisons attention! Souvent, fonction du temps ou on a chauffé le foyer, l'épaisseur des braises peut être très forte.»

«Et il ne s'agit pas de mettre grand chose dans le foyer pour qu'il reparte en feu et que la flamme soit plus vivace que jamais. On vit une phase actuellement où le foyer semble dormir avec beaucoup de cendres par-dessus la braise. Mais moi je suis convaincu que la braise, dans le foyer du peuple québécois, est plus forte que jamais pour contrôler ses propres décisions.»

Les orthodoxes de la Côte-Nord n'ont fait qu'une bouchée de la démarche d'affirmation nationale

♦ SEPT-ILES (PC) - Les orthodoxes n'ont fait qu'une bouchée de la démarche d'affirmation nationale de M. Pierre Marc Johnson, lors du Congrès régional du Parti québécois de la Côte-Nord qui se déroulait en fin de semaine à Sept-Îles.

La région de la Côte-Nord ne regroupe que deux comtés, ceux de Saguenay et de Duplessis. Une trentaine de personnes ont participé au congrès.

Nettement plus nombreux, les délégués de Duplessis ont facile-

ment fait adopter une résolution statuant que la souveraineté est l'objectif fondamental du parti et rayant du programme politique toute référence à l'affirmation nationale.

Les délégués de Saguenay ne se sentent pas, quant à eux, solidaires de la position orthodoxe adoptée en fin de semaine en congrès régional et promettent de défendre la thèse de l'affirmation nationale lors du congrès national du PQ en juin, a indiqué hier le président de l'exécutif péquiste du comté de Saguenay,

M. Pierre Michaud, dans une entrevue téléphonique à la Presse canadienne depuis Baie-Comeau. M. Michaud a fait état d'une rivalité intense et ancienne entre péquistes de Baie-Comeau et de Sept-Îles.

M. Douglas Violette a été réélu président de l'exécutif régional du PQ, tout comme a été adoptée la résolution qu'il pilotait sur la révision automatique du leadership du chef du parti, deux ans après la tenue d'une élection générale. Une résolution semblable a été votée samedi en atelier au congrès régional de Montréal-Centre.

Le Parti québécois de l'Estrie défend, quant à lui, la thèse mise de l'avant par son chef

♦ SHERBROOKE (PC) - Le Parti québécois de l'Estrie s'est rangé derrière la notion d'affirmation nationale, à l'issue de son congrès régional tenu ce week-end à Sherbrooke.

«On a atteint un consensus global sur la question de la souveraineté du Québec par l'affirmation nationale, c'est la trame de fond, le reste c'est de la sémantique», a déclaré le président du PQ-Estrie, M. Henri Bourassa.

Selon M. Bourassa, bien que les délégués de certains comtés avaient des positions plus radicales sur la question nationale et la promotion de la souveraineté, ce congrès aura permis à l'ensemble des participants de s'exprimer sur le sujet et de se préparer à l'immense travail politique qui les attend.

À la clôture du congrès, M. Bourassa a d'ailleurs fait part aux délégués de l'urgence pour les péquistes de reprendre le terrain perdu en

Estrie lors des élections de décembre 1985.

Avec comme seule députée Carmen Juneau, dans le comté de Johnson, M. Bourassa convient qu'il est temps pour le Parti québécois de l'Estrie d'être plus présent et de se montrer plus agressif face aux libéraux.

Samedi, prenant la parole devant les délégués, le chef du parti Pierre Marc Johnson s'est à nouveau déclaré convaincu que les militants

allaient majoritairement se rallier à la notion d'affirmation nationale lors du congrès national de juin.

Concédant que «ça va brasser» et que certains tenants de la promotion de la souveraineté pourraient quitter la formation en claquant la porte, M. Johnson a rappelé que lors du congrès de 1974, où le PQ avait décidé d'inclure le référendum dans son programme, la majorité des opposants avaient fini par se rallier.



Pâques printanières.

FTD® peut vous aider à faire de Pâques une fête printanière pour votre famille et vos amis. Envoyez-leur un Bouquet Gloire du Printemps™ - des fleurs de saison dans une corbeille tressée. Ou bien le Bouquet du Petit Lapin de Pâques - un lapin en céramique rempli de fleurs fraîches. Il vous suffit de demander à votre fleuriste de les envoyer FTD.

®Marque déposée de FTD - une coopérative de télécommunications de fleuristes membres.

«Appelez ou allez chez votre fleuriste FTD.»

CHARLESBOURG

À LA BOUTIQUE LA HAYE FLORENT
8380, boul. Henri-Bourassa
623-9855

LÉVIS

Mc NEIL FLEURISTE INC.
48, av. Bégin
837-2404

LORETTEVILLE

LA HAYE FLORIST
295, boul. L'Ornière
842-0167

QUÉBEC

CENTRE JARDIN HAMEL INC.
4029, boul. Hamel
872-9719

ÉLYSÉE FLEURISTE ENR.

1335, chemin Ste-Foy
687-1437

McKENNA, H.W. INC.

1183, rue St-Jean
692-3831

McKENNA, H.W. Inc.

234, St-Vallier ouest
522-2153

MME S. LA HAYE LTÉE

1027, 3e Av.
524-4613

QUÉBEC FLEURISTE INC.

1622 1re av.
524-1196

À LA BOÎTE À FLEUR ENR.

1800, av. de Vitry
522-0000

AU SALON FLEURI INC.

135, rue St-Joseph est
524-5218

AUX 4 SAISONS FLEURISTE

7 boutiques à Québec
653-8711

BARDOU FLORIST, INC.

1664, chemin St-Louis
527-2579

STE-FOY

CENTRE JARDIN HAMEL INC.
2500, ch. des Quatre-Bourgeois
656-8542

ÉLÉGANCE FLORALE INC.

2740, boul. Laurier, Place Laurier
653-9387

McKENNA, H.W. INC.

3440, Quatre-Bourgeois
653-6847

Résultats

Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 87-04-11

18 25 27 28 40 46

No. complémentaire: 11

GAGNANTS	LOTS	AMOUNT
6-6	0	2 400 206,30\$
5-6+	4	228 686,10\$
5-6	189	4 102,90\$
4-6	11 650	114,40\$
3-6	261 995	10,00\$

Ventes totales: 17 674 982,00\$

PROCHAIN TIRAGE:

Mercredi 87-04-15

GROS LOT APPROX.: 4 400 000,00\$

Super Loto

Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.

Tirage du 87-04-12

NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS
1703432	1 000 000\$	2393462	1 000 000\$
703432	100 000\$	393462	100 000\$
03432	5 000\$	93462	5 000\$
3432	250\$	3462	250\$
432	50\$	462	50\$
32	10\$	62	10\$

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE DU	NUMEROS*	NUMEROS*
29 mars	1055600	1647661
15 mars	1281374	2177984
1er mars	1177924	2659631
15 février	1261214	3535705

*NUMEROS DÉCOMPOSABLES

VEUILLEZ NOTER QUE LES TIRAGES DE LA MINI LOTO ET DE L'INTER LOTO FONT RELÂCHE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Le nouveau leader du NPD, Mike Harcourt et le directeur régional du parti, Bob Skelly, ont été acclamés par les délégués présents au congrès de Vancouver, hier.

Le NPD prend racine dans le comté de Trois-Rivières

♦ **TROIS-RIVIERES (PC)** - Le Nouveau Parti démocratique vient de s'implanter dans le comté de Trois-Rivières. En effet, M. Paul Rousseau a été élu président de l'association de comté de ce parti qui a été fondée samedi.

La formation de l'association néo-démocrate avait d'abord été prévue pour la fin d'avril, mais, selon les instigateurs, les demandes soutenues d'adhésion et d'information les ont forcés à aller de l'avant plus tôt. De plus, au-delà

d'une dizaine d'individus se sont déjà dits intéressés à se porter candidat sous la bannière NPD, lors de la prochaine élection fédérale, et veulent connaître la marche à suivre pour le faire.

Selon M. Marius Tremblay, organisateur du NPD pour le Québec, depuis la dernière élection fédérale et surtout depuis le congrès de Montréal, en février, le parti a connu un regain de popularité dans toute la province, et en particulier en Mauricie. Le NPD a en

effet gagné 24 points dans la cote de popularité des Québécois depuis le dernier scrutin.

Dans le comté de Saint-Maurice, lors de la dernière élection partielle, qui a suivi la démission de M. Jean Chrétien, M. Claude Rompré s'est classé deuxième derrière le député libéral actuel, M. Gilles Grondin, laissant le candidat conservateur au troisième rang.

En plus du comté de Saint-

Maurice, ceux de Lavolette, Champlain, Joliette et Trois-Rivières possèdent maintenant des associations néo-démocrates. On s'attend que Maskinongé-Lanau-dière et Richelieu en soient dotés sous peu. Au Québec, il existe actuellement 78 associations NPD de comté.

M. Tremblay a exprimé le souhait que le Québec en possède 100 au moment du congrès provincial qui doit avoir lieu à Montréal, en octobre. ●

Caractère distinct du Québec: Bourassa s'étonne de la position de Don Getty

♦ **MONTREAL (PC)** - Le premier ministre Robert Bourassa trouve «plutôt ironique et étonnant» la position du premier ministre albertain Don Getty touchant le caractère distinct du Québec, compte tenu de l'interdiction faite la semaine dernière à un député de s'exprimer en français à la législature de l'Alberta.

Getty à reconnaître la spécificité du Québec «relève à mon avis d'une logique qui paraît encore parfaite», a estimé le premier ministre, qui participera à la fin du mois au Lac Meech à une rencontre des premiers ministres fédéral et provinciaux.

M. Bourassa dit vouloir se rendre à cette réunion dans un esprit de

«dialogue franc et ouvert», dans l'espoir de réparer «l'injustice que représente la loi constitutionnelle de 1982». Le gouvernement Bourassa pose cinq conditions à l'adhésion du Québec à cette loi.

La semaine dernière, une polémique éclatait après que le président de la législature albertaine, David Carter, eut refusé de permet-

tre au député Leo Piquette, de la circonscription d'Athabasca-La Biche, de prendre la parole en français. Selon M. Carter, le député ne bénéficie pas du droit constitutionnel de parler le français à la législature de l'Alberta. La question sera prochainement tranchée par un vote de tous les parlementaires de l'assemblée législative. ●

Les néo-démocrates de la Colombie-Britannique font preuve d'optimisme

♦ **VANCOUVER (PC)** - Le député Nelson Riis a profité, hier, du congrès annuel du Nouveau Parti démocratique (NPD) de la Colombie-Britannique pour servir une raclée aux deux autres partis fédéraux.

Leader à la Chambre des communes pour les néo-démocrates, le député qui représente la circonscription de Kamloops, a déclaré aux 700 délégués que les politiques canadiennes sont en train de connaître une «évolution historique».

M. Riis a prédit que son parti, qui connaît une performance jamais atteinte dans les sondages, fera élire suffisamment de députés lors des prochaines élections fédérales pour changer le portrait de la colline parlementaire.

«Les libéraux ont raté leur chance en ne répondant pas aux attentes de la plupart des Canadiens au chapitre de la loyauté», a déclaré le député Riis aux délégués qui ont porté unanimement l'ancien maire de Vancouver, M. Mike Harcourt, à la

direction de leur parti provincial.

Le député de Kamloops s'en est également pris au Parti conservateur, rappelant que le premier ministre Brian Mulroney avait promis, sans le réussir, de freiner le haut niveau de patronnage et de marchandage politique.

À la tribune du congrès, le député Riis avait remplacé à pied levé son chef Ed Broadbent qui n'a pu revenir à temps de Rome où il avait participé à un congrès socialiste. ●

FINANCEMENT AUX P.M.E.
Augmentez votre "cash flow" et réduisez vos comptes à recevoir.

Financement sur chèques à escompter 30-60-90 jours.

Pour information:
653-7322

ANNONCE OUBLIER LA CIGARETTE

sans souffrir, sans stress, sans prendre de poids, c'est réalisable en 14 jours.

Les trois cours dispensés au C.H.U.L. vous introduisent dans une démarche efficace, douce et intelligente qui vous amène jusqu'au succès final. Plusieurs médecins et chefs de file recommandent TABAC-STOP et en font l'éloge après l'avoir expérimenté. En fait ce programme unique commence pour de bon où les autres se terminent... TABAC-STOP vous assiste à la maison ou au travail pendant 45 jours.

Prochain programme: le 15 avril à 19h00, au C.H.U.L. Informations gratuites et cours débutant à 20h00, inscription sur place: 663-2535.

TABAC • STOP
Au C.H.U.L.

POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE

ÉPARGNEZ de 30\$ à 100\$

À L'ACHAT DE VOS PROCHAINES MONTURES DE LUNETTES

En effet, toutes nos montures de lunettes sont maintenant réduites de

50%

De même, toutes nos lunettes solaires sont maintenant réduites de

20%

Style et bon goût à prix raisonnables
Service d'opticiens sur place
Service d'optométrie sur place
Service de laboratoire sur place

PRENEZ RENDEZ-VOUS MAINTENANT
681-3578 - 681-3579 - 681-0982

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

PROGRAMME POUR TOUT NIVEAU
COURS INDIVIDUEL OU PAR PETIT GROUPE
VIDÉOCASSETTE (VHS OU BETA)
CASSETTE AUDIO (4 PISTES)

(Prix incluant l'inscription et 3 livres - Valable seulement pour cours de groupe à notre école)

199\$

3, Parc Samuel Holland, QUÉBEC

681-6375

Cours de culture personnelle

VENDEUR PLUS

Pourquoi pas vous?

ROGER ST-HILAIRE
instructeur

VENTE STRATÉGIQUE

Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- traiter les plaintes
- répondre aux objections
- disposer de votre temps
- planifier vos entrevues
- structurer votre territoire
- accroître votre clientèle
- vendre votre personnalité

QUÉBEC: 14, 15 mai / 18, 19 juin INSCRIPTION EN NOMBRE LIMITÉ / TÉLÉPHONEZ MAINTENANT ENTRE 9h et MIDI

Cours Roger St-Hilaire (418) 626-7498

PLACE ALEXANDRA

Place de rêve

VUE PANORAMIQUE SUR LA VILLE

LOGEMENTS POUR PRÉ-RETRAITÉ(ES) ET RETRAITÉ(ES) AUTONOMES

Ouverture: septembre 1987

SERVICES OFFERTS AUX RESIDENTS:

- 2 repas par jour: dîner et souper
- Salons communautaires à chaque étage avec vue sur Québec
- Entretien ménager
- Dépanneur
- Surveillance 24 heures par jour
- Coiffeur
- Supervision médicale
- Pharmacie
- Piscine intérieure
- Jeux extérieurs
- Bains tourbillons
- Stationnements extérieurs
- Salles de jeux
- Balcons individuels
- Salles de bicolage
- Prés des services

Réservez tôt!
Bureau de location sur place:
Lundi au vend.: 10:00 à 12:00 hres
13:00 à 17:00 hres
Sam. et dim.: 13:30 à 17:00 hres

Rue Alexandra, Beauport (angle Saint-Narcisse)
Tél. 666-7636

VENDEURS... OUVREZ-VOUS DONC LES YEUX!

LE PROBLÈME: ÊTRE UN SIMPLE VENDEUR

Lorsqu'on exerce un des métiers les plus ingrats et les moins appréciés du public, sans y être préparé MENTALEMENT, les problèmes sont nombreux: manque d'intérêt et d'enthousiasme au travail, saute d'humeur, réveil difficile, esprit négatif... bref, l'évidence est là! Même si l'on préfère parfois nier cette évidence à défaut d'une réponse logique. Il aura fallu qu'un pédagogue s'intègre dans ce milieu et vive lui-même ce "cauchemar psychologique" pour trouver une solution au problème.

LA SOLUTION: ÊTRE UN VENDEUR "PLUS"

L'approche du VENDEUR "PLUS" déborde d'idées originales, de solutions "intelligentes" et de moyens concrets qui permettent de faire face, une fois pour toutes, aux véritables obstacles psychologiques qui paralysent trop souvent, hélas, la bonne volonté, le désir de réussir et l'indispensable motivation "intérieure" des individus.

Jamais une méthode n'aura été aussi loin pour redonner le goût d'exercer un des plus beaux métiers au monde: être un VENDEUR "PLUS".

POUR EN CONNAÎTRE "PLUS": 825-2958

Tous les soirs cette semaine

Grand gala de PÉTONCLES FRAIS

Premier arrivage

- Mosaïque de pétoncles, crème verdurette 5,25 \$
- Feuilleté de pétoncles aux deux purées 6,00 \$
- Petite marmite de pétoncles au sabayon de légumes 16,25 \$
- Tourte de pétoncles et saumon aux deux sauces 13,75 \$
- Filet de truite farci à la mousse de pétoncles 14,75 \$

BAR RESTAURANT ROTATIF
L'ASTRAL
CUISINE À L'EUROPÉENNE

L'HÔTEL SUR GRANDE-ALLÉE
Réservations 647-2222 extension 6226
Stationnement gratuit (2 heures)

Une collaboration de la Poissonnerie Québec Inc.

LE MONDE

Un triomphe couronne le voyage du pape

♦ BUENOS AIRES (AFP, AP) - Le pape Jean-Paul II a terminé par un véritable triomphe populaire sa visite d'une semaine en Argentine en célébrant, hier à Buenos Aires, devant près d'un million de personnes, surtout des jeunes, la messe des Rameaux, dite pour la première fois dans l'histoire de l'Église hors du Vatican.

Plusieurs dizaines de milliers de jeunes gens qui avaient participé samedi soir à la rencontre du pape avec la jeunesse du monde entier ont passé la nuit sur place, transformant en camping sauvage les pelouses de l'avenue 9 de Julio, les champs-Élysées de Buenos Aires.

Dès l'aube, des colonnes fournies de Portenos, les habitants de la capitale, ont commencé à converger vers le centre-ville, portant à la main les rameaux d'olivier qu'ils allaient présenter plus tard à la bénédiction papale.

Ovationné comme il ne l'avait jamais été depuis son arrivée dans le pays, le pape a gagné, à bord de sa papamobile et dans un concert mêlant les sirènes de police aux cantiques des fidèles, la tribune cruciforme installée dans l'axe de la 9 de Julio et sur laquelle avait été dressé l'autel.

À 9h35 locales, il a commencé à dire une messe qui, depuis l'an dernier, n'est plus seulement celle des Rameaux, mais aussi celle dédiée annuellement à la Jeunesse du monde entier.

À l'issue de l'office, des dizaines

de milliers de fidèles se sont formés en files interminables pour attendre la communion qui allait leur être donnée par les centaines de prêtres mobilisés pour la circonstance.

Samedi soir, une bombe avait explosé près de l'endroit où le pape venait, deux heures plus tôt, de présider une cérémonie. L'engin a fait sauter une porte d'un monument à Christophe Colomb, derrière l'immeuble abritant le gouvernement argentin, mais elle n'a fait aucune victime. À aucun moment d'ailleurs, elle n'a menacé le pape ou le président Raul Alfonsín qui, tous deux, se trouvaient à plusieurs kilomètres de là.

Retour au Vatican

Le pape a quitté l'Argentine à 19h30 locales pour regagner Rome où il arrivera aujourd'hui.

En prenant congé du président Alfonsín, il a évoqué une dernière fois ce qui aura été le thème principal de ses 16 discours ou homélies prononcées en sept jours: la réconciliation entre tous les Argentins.

Une réconciliation qu'il avait illustrée la veille au soir en condamnant implicitement la dictature avec ses 10.000 morts ou disparus, mais en demandant aussi aux Argentins de pardonner et d'affronter l'avenir dans la fraternité, sans violence et sans haine.

Pas un mot en revanche pour évoquer une dernière fois le divorce qui sera légalisé en Argentine avant la fin du mois. ■



Jean-Paul II au moment où il montait à l'autel hier à Buenos Aires pour célébrer la messe des Rameaux. Le pape terminait une longue tournée de 13 jours dans trois pays d'Amérique latine: l'Uruguay, le Chili et l'Argentine.

Shultz à Moscou

La visite de la dernière chance

♦ WASHINGTON (AFP, AP) - La visite qu'entame aujourd'hui le secrétaire d'État George Shultz à Moscou est la dernière chance pour le président Ronald Reagan de conclure un accord de désarmement avec les Soviétiques pendant son mandat, a estimé hier le chef de la minorité républicaine au Sénat, M. Rober Dole.

«Le temps manque. Il faut un laps de temps assez long pour que le Sénat américain ratifie un accord (...) et il faudra au moins six à huit mois pour en régler les détails», a expliqué le sénateur du Kansas, interrogé au cours d'une émission de CBS.

«Je crois que si M. Shultz et les Soviétiques n'arrivent pas à une espèce d'accord (...) il n'y aura pas accord sur le désarmement sous l'administration Reagan», a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'État est porteur d'une «lettre personnelle» du président Reagan à M. Mikhail Gorbatchev, le numéro un soviétique, qu'il devrait rencontrer demain à Moscou. Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, a simplement indiqué qu'elle «fait sans aucun doute allusion aux négociations sur le contrôle de l'armement».

Il a refusé de dire si elle contenait une invitation à Gorbatchev de se rendre aux États-Unis pour une troisième rencontre au sommet avec le président Reagan. Toutefois, samedi soir à Los Angeles, M. Reagan a déclaré dans un discours que M. Gorbatchev était toujours le bienvenu au pays.

Le sénateur Dole s'est déclaré d'autant plus libre de souligner l'importance de cette visite qu'il s'est opposé à son principe, avec 69 autres sénateurs, pour protester contre les révélations d'espionnage soviétique contre l'ambassade américaine à Moscou. «Nous voulons que les Soviétiques sachent les sentiments violents qu'ont provoqués leurs écoutes», a-t-il dit.

Mais le chef de la minorité républicaine au Sénat a gardé ses mots

les plus forts contre le département d'État dont il a qualifié la conduite dans les affaires d'espionnage de «honteuse» et de «non professionnelle».

L'ancien ambassadeur à Moscou, M. Arthur Hartman, qui vient de quitter la capitale soviétique et a déjà reconnu ses responsabilités lors d'une déposition devant une commission du Congrès, a expliqué pour sa part qu'il avait «manqué d'imagination». «J'ai fait une erreur en n'imaginant pas que la trahison des Marines était possible», a-t-il dit au cours d'une émission d'ABC.

«Nous ne pouvons pas faire la morale» aux Soviétiques en ce qui concerne l'espionnage, a estimé M. Hartman, mais, a-t-il ajouté, «nous devons être sur nos gardes en permanence».

Rencontre

Hier, M. Shultz a rencontré à Helsinki une douzaine d'experts américains en matière de contrôle des armements pour préparer sa réponse aux nouvelles ouvertures soviétiques susceptibles d'offrir à l'administration Reagan son premier accord avec l'URSS dans ce domaine.

Plusieurs autres secteurs de l'armement nucléaire ayant été exclus de sa mission actuelle, le secrétaire d'État espère pouvoir lever le principal obstacle à l'élimination des missiles intermédiaires en Europe.

Ce qui fait problème, c'est la présence en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie et dans la partie européenne de l'URSS de 130 missiles soviétiques à courte portée que les États-Unis et l'OTAN voudraient avoir le droit de compenser.

À deux reprises, M. Gorbatchev a offert de négocier cette question pendant que les deux super grands parachevaient un accord visant à éliminer les missiles à moyenne portée, rappelle-t-on. On s'attend à ce que M. Shultz aborde ce sujet dès aujourd'hui avec son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze. ■

Grâce à la télévision

Dialogue public entre le Congrès et le Soviet suprême

♦ WASHINGTON (AFP, NYTNS, Reuter) - Le Congrès américain et le Soviet suprême de l'URSS doivent engager leur premier dialogue public sur les écrans de télévision des deux pays avant la fin du mois, a rapporté hier le *New York Times*.

Trois heures de transmission par satellite ont été réservées le 25 avril pour la première émission d'une série de six intitulée «CongressBridge», a précisé le quotidien. Les élus des deux pays doivent discuter notamment du contrôle des armements, des droits de la personne, des conflits régionaux, de la santé et de la protection de l'environnement.

Les débats doivent être retransmis par un grand réseau de télévision américain, dont le nom n'est pas encore connu, et par la télévision soviétique. Certains pourraient être diffusés en direct.

Le projet avait été lancé l'an dernier à l'occasion d'un échange de lettres entre l'ancien «speaker» de la Chambre des représentants Thomas O'Neill et le président du Soviet suprême Lev Tokunov. Une délégation de six élus du Congrès américain se trouve depuis quelques jours en URSS pour la mise au point définitive.

Les Soviétiques «ne veulent pas parler des droits de la personne et nous ne voulons pas parler du Nicaragua. Nous avons trouvé un compromis. Nous parlerons des deux» sujets, a indiqué au *Times* l'un des membres de la délégation américaine, M. George Brown, représentant démocrate de la Californie.

La première émission portera sur la différence entre les deux systèmes politiques et sera enregistrée.

La seconde émission, prévue pour le mois de mai, discutera du contrôle des armes. ■

POURQUOI DÉMÉNAGER CE QUI PEUT ÊTRE VENDU?

JUSQU'AU 16 AVRIL 17H00. VENEZ PROFITER DE NOS SPÉCIAUX AVANT DÉMÉNAGEMENT SUR LES FOURNITURES ET AMEUBLEMENTS DE BUREAU EN MAGASIN.

JUSQU'AU 16 AVRIL 17H00.
BOULEVARD
FOURNITURES ET
AMEUBLEMENTS DE BUREAU
715, BOUL. CHAREST OUEST
QUÉBEC 688-8915


BOULEVARD
FOURNITURES ET
AMEUBLEMENTS DE BUREAU

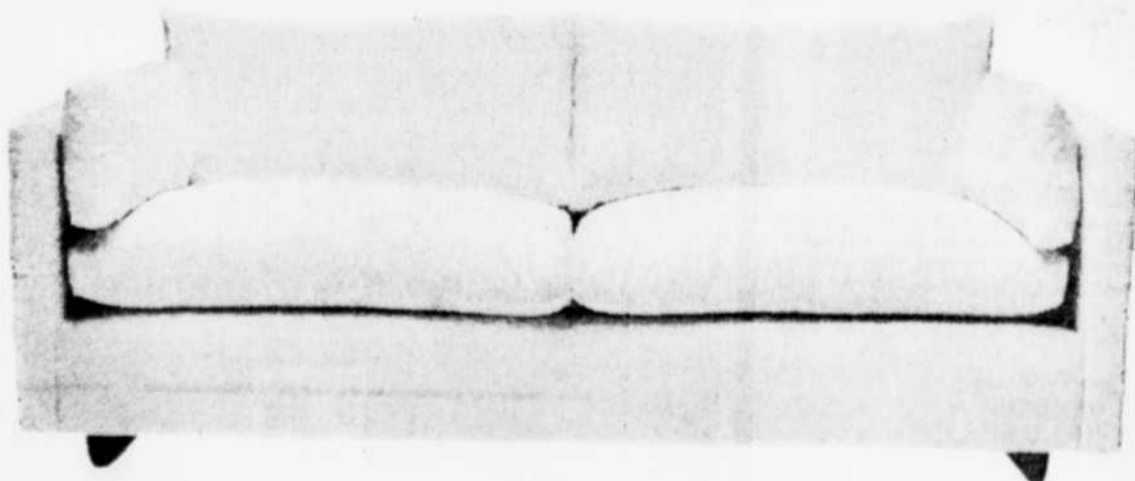
DÈS LE 21 AVRIL AU :

850, des Rocailles
Québec (Québec)
G2J 1A5
1-800 463-2641
(418) 622-1000

Pierre-Bertrand		Laurentien
	des Rocailles	
Boul.	Boul. de la Capitale	Boul.

PRIX À TOUT CASSER, MARDI, À 11 H 00

UNE OFFRE À FAIRE CAUSER!



250\$



LUND, canapé deux places. Ton sable. Housses de coussins amovibles pour nettoyage à sec. Structure de bois massif. Rég. 394 \$, 75 disponibles.



AVIS...



Me André Bussièrès

Me André Bussièrès avise sa distinguée clientèle que son bureau est maintenant demenagé au :

695, boul. Charest est
suite 200
Tél.: 524-5242



L'armée doit s'en mêler

Cisjordanie: des colons juifs vengent la mort d'une Israélienne

ALFHEH MENASHE, Cisjordanie (Reuter, AFP) -- Des colons juifs ont dévasté une localité palestinienne dans les territoires occupés de Cisjordanie et l'armée israélienne a passé au bulldozer une partie d'une orangerie de propriété arabe après qu'une Israélienne eut été brûlée vive dans une attaque à la bombe, ont révélé hier des sources de sécurité.

propriété arabe le long de la route où l'attaque a eu lieu dans un geste qui aurait pour but d'empêcher les membres de la guérilla d'utiliser les arbres comme paravent.
Cinq blessés
Par ailleurs, cinq Palestiniens qui manifestaient près du séminaire d'enseignants de Ramallah, en Cisjordanie occupée, ont été blessés

et hospitalisés hier après avoir été matraqués par des soldats israéliens. a-t-on indiqué de sources militaires israéliennes.
Un autre manifestant palestinien a été légèrement blessé par une balle en caoutchouc tirée par des soldats israéliens dans le camp de Fahra près de Naplouse. L'armée israélienne a interdit l'accès de l'u-

niversité de Bir Zeit, près de Ramallah, après que des pneus enflammés eurent été lancés en direction de militaires israéliens, a-t-on ajouté de mêmes sources.
Un couvre-feu a été imposé dans le secteur de la mosquée de Halhoul (nord d'Hebron) après qu'une voiture civile israélienne eut été attaquée à coups de pierres.

Ofra Moses, d'Alfheh Menashe, est morte dans l'attaque de samedi et son mari et son fils de six ans reposent à l'hôpital dans un état sérieux. Trois autres enfants ont été soignés pour des blessures moins graves.

Des centaines de colons en colère ont brisé des fenêtres et incendié des voitures et des vergers au cours de la nuit dans la localité arabe de Kalkilya, après l'attaque de la guérilla palestinienne qui a lancé une bouteille incendiaire dans une voiture, y mettant le feu.

Des témoins à Kalkilya, à 27 km de Tel Aviv, ont décrit les incendies qui illuminaient le ciel samedi soir quand environ 600 colons ont défié le couvre-feu et ont vu rouge jusqu'à ce que les militaires ramènent le calme hier matin.

Des militaires israéliens ont déraciné trois rangées d'orangers de

Double attentat

Des secouristes viennent en aide à un jeune garçon blessé hier en début d'après-midi lors de l'explosion à quelques minutes d'intervalle de deux voitures piégées dans une banlieue chrétienne du nord de Beyrouth. Ces explosions, qui ont fait au moins 13 blessés, n'ont pas été revendiquées, mais la «Voix du Liban libre» en a rejeté la responsabilité sur la Syrie. On peut voir à l'arrière-plan une voiture qui brûle encore.

Afrique du Sud: on fera fi des nouvelles mesures

♦ JOHANNESBURG (AP, Reuter) - Le clergé et les dirigeants politiques ont affirmé hier qu'ils allaient défier les nouvelles mesures prises par le gouvernement sud-africain et interdisant toute dénonciation publique de l'emprisonnement préventif.

faire à l'occasion des commentaires sur la détention sans jugement». Le chef du parti, M. Colin Eglin, a pris le même engagement.

Les restrictions annoncées samedi par le commissaire fédéral de la police, M. Johan Coetzee, semblent interdire même les prières publiques pour la libération des prisonniers. Elles interdisent en tout cas toute action de soutien aux personnes détenues, sans inculpation précise, aux termes de l'état de siège en vigueur depuis 10 mois. Il est désormais contraire à la loi de participer à un rassemblement en faveur des détenus ou de lancer, oralement ou par écrit, des appels en faveur de leur libération. Tout contrevenant encourt une amende de \$13,000 ou 10 ans de prison.

L'archevêque anglican Desmond Tutu, prix Nobel de la paix 1984, devait d'ailleurs célébrer hier au Cap un service religieux exclusivement consacré aux détenus.

Pour sa part, Mme Helen Suzman, bien connue pour sa longue opposition au système d'apartheid et députée du Parti fédéral progressiste (opposition blanche), a déclaré qu'elle ne démentirait pas de son habitude de «dire ce que je veux et de

Inde: démission d'un «pur»

♦ NEW DELHI (AFP) - L'ancien homme fort du cabinet indien, symbole de la lutte contre la corruption, M. V. P. Singh, a démissionné hier de son poste de ministre de la Défense, poussé dehors par une partie des dirigeants du Parti du Congrès, au pouvoir en Inde.

Mines.
Après avoir été pendant deux ans la bête noire des grandes compagnies fraudant le fisc ou les douanes, Vishwanath Pratap Singh, passé du ministère des Finances à celui de la Défense, s'était lancé depuis deux jours dans la dénonciation des trafics d'influence dans les grands contrats d'armements.

Immédiatement, de nombreux ministres, députés et dirigeants du Parti du Congrès avaient fait le siège du premier ministre Rajiv Gandhi pour demander le départ d'un homme qui, selon eux, portait atteinte par ses croisades publiques et maladroites à l'image du parti, du gouvernement et du pays dans son ensemble.

Hier, V. P. Singh, 43 ans, démissionnait, affirmant que personne ne l'y avait poussé, jurant qu'il ne ferait plus de politique mais refusant habilement de dire les raisons de sa démission, comme s'il laissait à l'opinion publique indienne le soin de dire le droit moral dans cette affaire.

Népal: élection de candidats interdits

♦ KATHMANDOU (AFP) - Les candidats soutenus par le Parti du Congrès, interdit, ont été déclarés, hier, vainqueurs d'une série d'élections municipales au Népal, ce qui représente le succès le plus marquant de l'opposition depuis un quart de siècle.

En particulier, MM. Haribol Bhattarai et Tirtha Ram Dangol, qui n'ont pas pu faire campagne au nom du Parti du Congrès, mais dont tout le monde savait qu'ils en étaient les candidats, ont été élus, à une confortable majorité, maire et adjoint au maire de Kathmandou, la capitale. Les dirigeants du parti ont dénoncé la fraude électorale qui, selon eux, les a privés de la victoire dans de nombreuses localités.

ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES

ADRIEN LAPOINTE
745, rue Sainte-Claire 522-4654

PRÉPARATIONS DE MANTEAUX SUR MESURE PAR UN DRESSATEUR

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE CENTRE-VILLE

Dr Fernand Bellemare M.D.C.S.P.Q.

Dr Ghislain Boudreaux M.D.C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)

Dr Gilles Lafond M.D.C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)

Dr Johanne Morency M.D.C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)

OPHTALMOLOGISTES
Maladie des yeux, examen de la vue

VERRES DE CONTACT
320, rue Saint-Joseph est, Québec
Complexe Place Jacques-Cartier (Bibliothèque de Québec)
529-9411

Dr René Marchand et Associés

SOINS VISUELS COMPLETS

- Examen de la vision
- Verres de contact
- Lunettes
- Lunettes de soleil

Optométristes

Place Laurier Sainte-Foy

653-8486

NOUVEAU...

CRAVEN "A" LÉGÈRE

25

CRAVEN "A."

Légère

CIGARETTES BOUT FILTRÉ

Qualité vraie. Franc goût.
En paquet de 25 et en élégant nouveau paquet de 15.
RÉGULIÈRE ET KING SIZE

Avis : Santé et bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Craven "A" Légère King Size : "goudron" 10 mg, Nic. 1.0 mg, Régulière : "goudron" 7 mg, Nic. 0.6 mg.



Butin de guerre

Trente-sept correspondants étrangers ont été conduits la semaine dernière dans la palmeraie de Faya Largeau que, sous la poussée des Tchadiens, les forces libyennes ont dû abandonner le mois dernier. C'était la première fois que des étrangers mettaient le pied dans cette région du nord du Tchad longtemps occupée par la Libye. Ces chars T-55 de fabrication soviétique font partie de l'imposant équipement militaire libyen saisi. A Tripoli, le gouvernement du colonel Kadhafi continue de garder le silence le plus complet sur cette défaite militaire.

Nakasone perd deux autres élections test

♦ TOKYO (AFP) - L'opposition a remporté deux élections test hier au Japon, accélérant le déclin du premier ministre Yasuhiro Nakasone sur la scène intérieure et limitant sa liberté d'action face aux attaques des partenaires commerciaux de Tokyo.

La défaite des candidats du Parti libéral-démocrate (PLD) à l'élection des gouverneurs de Fukuoka, dans l'île de Kyushu (sud), et de Hokkaido (nord) pourrait précipiter une démission de M. Nakasone avant le terme de son mandat fin octobre, estiment les observateurs politiques.

Elle devrait aussi rapidement entraîner un report ou une atténuation d'une réforme fiscale impopulaire, principale cause de la chute de popularité et d'autorité du premier ministre ces dernières semaines. L'introduction d'une TVA de cinq pour 100 en janvier prochain a été le grand thème de la campagne électorale et, sitôt le résultat connu, l'opposition socialiste a annoncé qu'elle demanderait son retrait du Parlement.

Les socialistes avaient réussi à exploiter à son profit une révolte fiscale dépassant son électorat habituel en s'emparant début mars par 2 voix contre 1 d'un siège de sénateur détenu depuis 25 ans par les conservateurs dans le départe-

ment rural d'Iwate (nord). Elle avait répété son succès fin mars à Tokyo. Les Japonais étaient appelés à désigner 13 gouverneurs de préfectures, deux maires de grandes villes, Kawasaki (banlieue de Tokyo) et Sapporo (nord), et 2.670 sièges de représentants départementaux lors du premier scrutin national depuis le triomphe historique des conservateurs aux élections générales de juillet dernier.

Les candidats soutenus par le PLD et de larges alliances incluant parfois les socialistes ont certes remporté huit des 10 postes de gouverneurs annoncés hier, mais dans des préfectures qui leur étaient largement acquises d'avance.

Ils ont en revanche échoué dans leur tentative de reprendre aux socialistes les gouvernements plus

disputés de Hokkaido et Fukuoka, considérés comme des tests politiques nationaux au-delà des enjeux locaux. Une atmosphère de défaite prévalait au PLD hier soir, note l'agence Jiji.

Un des dirigeants d'une faction rivale de M. Nakasone estimait avant le scrutin que le premier ministre devrait céder la place après le sommet des Sept, début juin à Venise. Les résultats d'hier devraient aviver les critiques au sein de son propre parti. Déjà apparues pendant la campagne, elles devraient désormais se donner libre court.

Au-delà de la personne de M. Nakasone, se pose le problème de son autorité et de la politique économique du Japon face à ses partenaires ligüés contre ses excédents commerciaux.

Les évacués reviennent

♦ PITTSBURGH (AP, AFP) - Environ 16.000 personnes évacuées par précaution d'une banlieue de Pittsburgh (Pennsylvanie) à la suite de légères émanations de gaz toxique provenant d'un wagon-citerne ayant déraillé la veille ont été autorisées hier à regagner leur domicile.

«Revenez, revenez chez vous, tout est rentré dans l'ordre», a lancé un porte-parole de la protection civile, après que des ouvriers eurent vidé le wagon de son contenu mortel vers 16h00 locales.

Près d'un millier d'habitants avaient été évacués samedi matin et autorisés à rentrer chez eux dans la soirée. Quatorze personnes souffrant de problèmes respiratoires car intoxiquées par l'épaisse fumée dégagée par des wagons transportant du papier qui avait pris feu, selon les autorités, avaient été hospitalisées.

Dans la nuit, les autorités ont

procédé à une nouvelle évacuation à la suite de la découverte d'une fuite dans l'un des 34 wagons sortis des rails. Le responsable de la protection civile de Pittsburgh, M. Glenn Cannon, a souligné que la fuite avait été rapidement colmatée mais que l'évacuation avait été décidée par précaution.

Le gaz contenu dans le wagon endommagé est de l'oxychlorure phosphoreux qui se transforme en acide au contact de l'humidité et présente donc un danger pour les poumons, a expliqué M. Cannon.

Une partie des habitants de cette banlieue très fortement peuplée avaient été réveillés au milieu de la nuit par des sirènes actionnées par les services de sécurité. Ils sont sortis en pyjamas, leurs enfants à la main et certains serrant contre eux leurs animaux domestiques, pour être hébergés en ville, dans un centre de conférence.

L'arrimage à MIR réussi

♦ MOSCOU (Reuter) - Le programme spatial soviétique visant à créer la première station orbitale habitée est de nouveau sur les rails après l'arrimage réussi du module de recherches Kvant à la station MIR, hier.

Selon l'agence soviétique TASS, les cosmonautes Alexander Laveikine et Youri Romanenko ont dû ef-

fectuer une sortie dans l'espace de quatre heures pour effectuer «à la main» cette opération. D'après TASS, c'est un objet étranger qui avait empêché jeudi la seconde tentative d'arrimage.

La durée prévue du séjour dans l'espace des deux cosmonautes est de 290 jours, ce qui ferait sauter le record de 237 jours.

Centres de Contrôle du Poids

Téléphonez-nous dès maintenant et perdez jusqu'à **21 lb** en 3 semaines!

«Oh! là! là! C'est fantastique!»
«Je suis enfin devenue ce que je voulais être!»
«Félicitations!»

Garantie des C.C.P. Neuf semaines d'appels gratuits, les offres de nos concurrents. Vous n'avez qu'à appeler leur numéro au lieu de nos locaux.

centre de contrôle du poids

DU LUNDI AU VENDREDI de 9h00 à 19h00

PERDEZ LES 15 PREMIÈRES LIVRES GRATUITEMENT*

* Il faut que vous ayez au moins 30 lb à perdre, mais si ce n'est pas tout à fait votre cas, nous vous garantissons quand même d'égaliser toute offre de nos concurrents.

* L'offre ne s'applique qu'à l'achat d'un nouveau programme.

Les 100 premiers appels bénéficieront de **10% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE.**

Nos spécialistes vous offrent des résultats... pas des promesses!

STE-FOY 2600 Boul. Laurier 659-4596

1 SEMAINE SEULEMENT!

Cor-Bit

SUPER PC/XT
avec moniteur
1 295\$

GARANTIE COMPLETE d'un (1) an
CENTRE DE SERVICE XEROX

COMPATIBLE IBM™
(ajouter au montant ci-dessus)

Disque rigide 20 MB/1 (lecteur) 695\$
Moniteur couleur 550\$
Clavier 5151 67\$
Carte monographique avec moniteur TTL 135\$
Carte EGA avec moniteur couleur à haute résolution 849\$

PCXT TURBO 30% PLUS RAPIDE 100\$ en plus

Fabriqués au Québec par Les ordinateurs (1) Cor-Bit Ltée

À l'occasion de l'ouverture de notre nouveau magasin, 10 disquettes double côté, double densité
GRATUIT 1 boîte de rangement pour disquettes
à l'achat du SUPER PC/XT

Venez visiter notre NOUVELLE SALLE DE MONTRE

Cor-Bit
Centre d'Ordinateurs
Centre d'achats Lebourgneuf
5500, boul. des Gradins, Charlesbourg (Qué.), G2J 1A1 628-1276

Caisse populaire Ancienne-Lorette

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire Ancienne-Lorette se tiendra le mercredi 29 avril 1987 à compter de 19h30 à la salle des Chevaliers de Colomb 1300, de la Hutte, Ancienne-Lorette pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 31 janvier 1987

Vous n'avez qu'à appeler leur numéro au lieu de nos locaux.

La durée prévue du séjour dans l'espace des deux cosmonautes est de 290 jours, ce qui ferait sauter le record de 237 jours.

Veillez noter que, lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer.

Denis Chamberland,
Secrétaire
Ancienne-Lorette, ce 6 avril 1987

Saisissez l'occasion avant Pâques!

Dimanche 19 avril!

Ne vous contentez plus de la fragile corbeille en osier à jeter après usage. Procurez-vous le Bouquet Corbeille de Pâques en céramique de Teleflora. De jolies fleurs printanières dans une corbeille en céramique délicieusement différente. Nous pouvons le livrer ici en ville ou le télégraphier n'importe où au Canada ou aux États-Unis par l'intermédiaire de Teleflora.

Membres de Teleflora

CHARLESBOURG
Atelier du Fleuriste Dumont Enr.
7860, boul. Henri-Bourassa 623-3943
Florent La Haye Fleuriste
8380, boul. Henri-Bourassa 623-9855
CHARNY
Nathalie Fleuriste Inc.
1401, 9e Av. 832-0837
MONTMAGNY
Fleuriste de Montmagny Inc.
30, avenue du Bassin sud 248-0117

VILLE DE QUÉBEC
Au Salon Fleuri Inc.
135, St-Joseph est 524-5218
Aux 4 Saisons Fleuriste
653-8711
Bardou Fleuriste Inc.
1664, chemin St-Louis 527-2579
Centre Jardin Hamel Inc.
4029, boul. Hamel 872-9719
Fleuriste St-Pascal Engr.
1680, av. Maurif 663-3545

H. W. McKenna Inc.
1183, rue St-Jean 682-3831
Mme S. LaHaye Ltée
1027, 3e Avenue 524-4613
Québec Fleuriste Inc.
1622, 1re Avenue 524-1196
ST-ANSELME
St-Anselme Fleuriste Enr.
1010, boul. Bégin 885-9611

STE-FOY
Fleuriste La Pousse Verte
3280, chemin Ste-Foy 659-3770
Fleuriste Ste-Foy
2900, chemin St-Louis 651-7331
H. W. McKenna Inc.
3440, Quatre-Bourgeois 653-6647

ANNONCÉ À LA TÉLÉ!

Principales cartes de crédit acceptées dans la plupart des magasins.

Une Mercedes 87 à gagner!

«Un coup de main à donner»

Un billet de 100.00\$ peut vous permettre de gagner une luxueuse Mercedes 300E, d'une valeur de 65 000\$

(Taxes incluses) tout en aidant assurément la Fondation des Sourds du Québec! Le tirage, sous la supervision de la firme Samson Belair, aura lieu le 12 juin 1987 (Hôtel du Parc, Montréal)

Hâtez-vous! Le nombre de billets est limité à 5 000.

Pour renseignements et achat de billets (MasterCard, Visa et chèques acceptés), composez:

1-800-463-2268
RLCQ: Licence n° 2083-87-11

La Fondation des Sourds du Québec

EN COLLABORATION AVEC

Samson Belair
Mercedes-Benz
Canada Inc.
Tel: (514) 735-3581 (514) 672-2720

LE SOLEIL

ECONOMIE

RRQ: nouveau total des gains cotisables

♦ La Régie des rentes du Québec utilisera un nouveau modèle de calcul tenant compte de l'indice réel de progression des salaires dans toutes les entreprises de plus de trois employés, au pays, à compter de janvier 1988.

FINANCE

par **Marc LESTAGE**



Le total des gains cotisables de l'année, c'est le montant de revenu sur lequel la RRQ prélève des prestations au taux de 1.9 pour 100, depuis janvier 1987. Puisque le total des gains cotisables de cette année a été fixé à \$25,900, on peut conclure que les travailleurs gagnant \$25,900 ou plus devront verser des contributions jusqu'à un maximum de \$444.60, au cours de l'année 1987.

L'an dernier (1986), le total des gains cotisables était de \$25,800, mais la contribution était de 1.8 pour 100, pour un total de contributions de \$419.40. C'est afin de maintenir un tant soit peu le niveau de ses liquidités que la régie a décidé d'augmenter le taux des contributions de 0.1 pour 100 chaque année pour quelque temps.

Pour les prochaines années, cette hausse du taux des contributions sera appliquée à un «total des gains cotisables» revus en janvier, selon l'indice de la rémunération de Statistique Canada. Cette méthode devrait entraîner un ralentissement de la croissance du total des revenus ouvrant droit à la pension.

Ce ralentissement sera d'autant plus marqué que le total des gains admissibles était majoré au taux annuel moyen de 12.5 pour 100 par année, avant 1987, afin de permettre un rattrapage.

Gain de capital et zonage

Le ministère fédéral du Revenu devra revoir les règles limitant à un demi-hectare la superficie du terrain reconnu comme faisant partie d'une résidence principale, dans le calcul du gain de capital, afin de tenir compte des lois sur le zonage des provinces, notamment celle du Québec.

Ces modifications font suite à une décision de la cour supérieure. Le bénéfice tiré de la vente d'une résidence principale n'est pas considéré comme des revenus imposables (gain de capital) au sens de la loi touchant l'impôt sur le revenu. Dans sa législation, le ministère du Revenu limite la superficie du terrain impliqué dans cette transaction.

On voulait éviter que des propriétaires «couvrent le gain de capital provenant de la vente de grands terrains» en y installant leur résidence principale. Or, la loi sur la protection du territoire agricole, notamment, ne permet plus de morceler des terrains. Les contribuables n'ont donc plus le choix de céder uniquement leur résidence et un petit morceau de terrain, lors de la vente.

Il a donc été décidé que l'on tiendra compte de la possibilité ou pas de détacher les terrains de la résidence principale, désormais, dans le calcul du gain de capital. La modification s'applique aux années d'imposition 1982 et suivantes. Les contribuables qui ont été pénalisés par l'ancienne interprétation pourront demander une révision, au bureau de district d'impôt.

Texaco se déclare en faillite

♦ NEW YORK (AFP) - Texaco, la huitième plus importante société industrielle américaine et le troisième groupe pétrolier des États-Unis, s'est déclaré en faillite, hier, pour bénéficier de la protection légale contre ses créanciers, a annoncé son président-directeur général, M. James Kinnear.

En se plaçant sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites, Texaco dont le chiffre d'affaires en 1986 a été de \$31.6 milliards, devient la plus importante société américaine à y avoir recours.

Texaco avait été condamnée en 1985 à verser \$10.5 milliards de dommages et intérêts à la société pétrolière Pennzoil, indemnité qui depuis est évaluée à \$11 milliards.

Un jury du Texas avait estimé que Texaco avait empêché la réalisation d'un accord à l'amiable passé préalablement entre la société pétrolière Pennzoil et Getty Oil pour racheter la totalité de cette dernière pour plus de \$10 milliards.

Texaco avait fait appel de cette condamnation et avait refusé de verser, comme le veut la loi du Texas, une caution équivalente au montant de la condamnation. Les dirigeants de la société avaient transmis le dossier jusqu'à la Cour suprême des États-Unis pour éviter ce dépôt qui, selon ses dirigeants, l'acculerait à la faillite, mais l'instance judiciaire suprême du pays avait renvoyé l'affaire devant la justice texane.

Un tribunal texan avait fixé à ce

matin une audience consacrée à cette affaire.

Le recours au chapitre 11 a été une décision pénible et très difficile à prendre, a expliqué M. Kinnear, mais nous n'avions pas le choix. Toutefois, le PDG de Texaco a estimé que la mise en faillite de sa société ne devrait pas affecter son réseau de filiale «qui constitue la plus grande partie» des activités de la société.

Lundi dernier, lorsque la Cour suprême des États-Unis avait déclaré la justice texane seule compétente dans l'affaire à ce stade, les milieux spécialisés avaient estimé que cela amènerait Texaco à tenter de trouver un accord à l'amiable avec Pennzoil.

Le chapitre 11 de la loi sur les

faillites a déjà été utilisé par des sociétés américaines voulant seulement se restructurer ou combattre certaines obligations nuisant à leurs performances selon leurs dirigeants. Le groupe sidérurgique LTV y avait eu recours, l'année dernière, pour se réorganiser et le conglomérat de transport aérien Texas Air s'en était servi pour abolir une convention passée avec les syndicats.

Texaco, dont le siège est à White Plains (New York) a fait \$750 millions de bénéfices en 1986. Son actif est estimé à près de \$35 milliards par la revue *Fortune* selon laquelle sa capitalisation boursière est de \$13.7 milliards. Troisième groupe pétrolier américain derrière Exxon et Mobil, Texaco emploie 52,000 personnes.

La lutte pour le contrôle de Dome s'engage

♦ TORONTO (PC) - La bataille pour le contrôle de Dome Petroleum s'est amorcée par l'annonce que deux sociétés étaient intéressées à faire l'acquisition du géant pétrolier en difficulté, qui doit actuellement \$6.1 milliards à ses créanciers.

L'un des aspirants est TransCanada Pipelines, l'une des composantes de l'empire tentaculaire des Entreprises Bell Canada.

Dome a également amorcé des discussions avec une troisième compagnie. L'identité des deux autres entreprises n'a pas été révélée, mais selon certaines rumeurs, l'une d'elle serait une entreprise américaine.

Mais dans un coup de théâtre, Dome a suspendu les négociations avec TransCanada quelques heures après que ce grand transporteur de

gaz naturel de l'Ouest canadien vers les marchés de l'est eut rendu public son offre d'acquiescer l'actif de Dome pour la somme de \$4.3 milliards.

«La divulgation du contenu de la proposition par TransCanada a violé la lettre et l'esprit d'un accord assurant le secret des pourparlers avec les acheteurs en puissance», a affirmé le président de la société Dome, M. Howard Macdonald, dans un communiqué de presse.

«Il semble que ce geste ait été posé pour empêcher la compagnie de considérer d'autres propositions.

«En conséquence, Dome a suspendu toute discussion avec TransCanada Pipelines pour poursuivre les négociations avec d'autres groupes intéressés».

M. Macdonald a refroidi davantage les ambitions de TransCanada en

ajoutant: «Selon son libellé actuel, la proposition revêt un caractère hautement conditionnel et comporte plusieurs difficultés au chapitre de son application».

Le ton vigoureux de la Dome a pris par surprise les dirigeants torontois de TransCanada.

«J'ai peine à croire qu'ils sont parvenus si rapidement à la décision de suspendre les discussions avec nous, a déclaré le responsable des finances de TransCanada, M. Neil Nichols. Pour moi, ça n'a pas de sens».

TransCanada a décrit sa proposition comme «une solution canadienne aux difficultés financières de Dome.» Elle comporte une offre de \$430 millions aux actionnaires privilégiés sous forme de parts dans une nouvelle filiale de TransCanada

qui administrerait et exploiterait les avoirs de Dome.

Le reste - environ \$3.9 milliards - serait payé aux créanciers garantis et non garantis de Dome par une combinaison d'argent comptant, d'actions communes et privilégiées de TransCanada et d'actions de la filiale.

Certains analystes estiment qu'un peu moins de \$3 milliards sont dus à cinq des six plus grandes banques du pays. Ce sont la Banque de Montréal, la Banque Impériale de commerce, la Toronto-Dominion, la Banque Royale et la Banque Nationale.

En février, Dome avait demandé à ses prêteurs d'approuver un plan de survie de 15 ans dont les conditions sont liées au prix mondial du pétrole.

ce que vous pouvez acheter pour 35¢

3/5 d'une tasse de café en LE SOLEIL l'information quotidienne complète pour 35¢

ABONNEMENT: 647-3333

Offre limitée

Apprenez l'anglais l'espagnol, l'italien ou l'allemand pour seulement 199.00\$

- Méthode rapide et efficace à prix abordable.
 - Comprend 27 leçons, les volumes et tous les frais.
 - Classes de 5 - 7 élèves dans une atmosphère amicale et détendue.
 - Aisance des professeurs dans la langue d'origine.
 - Une fois par semaine, le soir ou le samedi.
- Appelez dès maintenant. Renseignez-vous sur le programme du Club Berlitz.

BERLITZ

5 Place Québec 529-6161

Montréal, Québec, Trois-Rivières, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary Vancouver

ACUPUNCTURE



GINETTE BOURQUE M.D.T.C.M. Clinique d'acupuncture 1673, route de l'Aéroport Ancienne-Lorette

871-4533

RABAIS DE 10%

Ce rabais sera accordé sur le coût de votre entreposage, à condition de venir chercher votre fourrure avant le 1er novembre 1987.

Taux avantageux, payable à l'automne. Assurance à l'année, moyennant léger supplément. Estimé gratuit sur les réparations essentielles.

COMMANDEZ UN BON NETTOYAGE MARANDA LUSTRE

Le traitement scientifique qui nettoie, revitalise, embellit et prolonge la durée de votre fourrure.

CHEZ LALIBERTÉ C'EST PLUS AVANTAGEUX



laliberté

1867 120 ANS D'EXCELLENCE 1987

Coupons de Courtoisie

VAL. 100\$

En cadeau avec l'entreposage de votre manteau de fourrure. Ces coupons vous donnent droit à un RABAIS DE 10% sur vos achats dans les autres rayons du magasin, sauf la fourrure et le restaurant.



Chaque entreposage vous donne droit de participer au

CONCOURS Laliberté Chrysler

42 200\$ en prix: 2 voitures K de Chrysler et 8 fourrures Laliberté.

Coupons de participation avec achat chez Laliberté et les concessionnaires Chrysler de Québec et Lévis.

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT

sur présentation de votre reçu d'entreposage, au rayon des bijoux.

Zut! Une collision!



Zip! C'est réglé!

Non, une collision, c'est pas drôle. Vous avez bien raison de dire zut! Heureusement que chez Belair, nous sommes là pour changer vos zut! en zip! A La Compagnie d'Assurances Belair, dès que vous faites une réclamation, zip! on passe tout de suite à l'action. Vous êtes indemnisé rapidement, vous retrouvez votre calme et votre auto. Vous oubliez la collision, le boum, le zut!, vos tracas, vos ennuis. Zip! C'est réglé! Alors, pour assurer votre auto et votre habitation, appelez vite Belair.

658-2350

Et souvenez-vous: quand vous dites zut, on fait zip!



BELAIR COMPAGNIE D'ASSURANCES

ECONOMIE

La saga de Raymond Malenfant (fin)

«Tout a changé... Ça ne me dérange plus de parler»

Une discipline sans faille, une vitesse audacieuse et un entêtement sans borne, voilà, en termes diplomatiques, ce qui a fait la fortune de Raymond Malenfant.

J'suis plus vite que les banquiers pis j'ai une vraie tête de cochon.

Le propriétaire du Manoir Richelieu ne se promène pas avec le dictionnaire sous le bras.

et une calculatrice dans la tête qu'il faut le voir ou plutôt l'apercevoir tellement il ne reste pas longtemps en place.

Mais pendant presque six heures, vendredi dernier, la bête noire de la CSN s'est arrêtée, le temps de lever le voile sur son

passé, d'expliquer son présent et de pointer un peu son avenir.

Je ne suis pas habitué à jaser avec les journalistes, confie-t-il. Je les ai dans le dos depuis que j'ai acheté le Manoir.

Quand le rapport Leboeuf est sorti, poursuit-il, je l'ai lu quatre fois. J'ai explosé, je trouvais ça tellement impensable et tellement idiot.

C'est à ce moment que le déclic s'est produit, selon M. Malenfant. «Tout a changé. Même le Conseil du patronat a sorti de sa cabane.



Le propriétaire du Manoir Richelieu voit dans le service militaire une solution aux problèmes d'aujourd'hui.

Un ami lui a prêté \$10,000 pour l'achat de son premier terrain

Raymond Malenfant vient du même patelin que Marcel Aubut, le seul gars dont on lui a passé la communication téléphonique pendant notre entretien.

A ce propos, le propriétaire du Manoir Richelieu voit dans le service militaire une solution aux problèmes d'aujourd'hui.

Durant cette période, il ne se départira que d'un seul terrain à l'occasion d'une guerre que se livraient Dominion et Steinberg.

«Mon père, Edmond, était assez sévère et l'ouvrage devait être bien fait», se souvient-il.

Ses études, il les a faites au Séminaire de Rimouski puis à l'Université d'Ottawa où il obtient son baccalauréat ès arts.

Mais Raymond Malenfant n'est pas encore complètement certain de ce qu'il fera dans la vie.

Il tente deux expériences. Il poursuit ses cours universitaires en menant quatre années d'études de médecine, à Paris et à Lille.

C'est dans l'armée également qu'il a rencontré son premier banquier, son copain de chambre pendant deux ans, un Canadien autodidacte d'origine irlandaise.

«Quand j'ai dit à ma femme (Collette Perron) que ce qui m'intéressait, c'était la construction,

Cet argent en poche lui permet de construire, au coût de \$1.4 million, l'auberge de Rivière-du-Loup.

L'homme d'affaires met ensuite le cap sur Chicoutimi où en moins de deux ans, il construit un centre commercial de 200,000 pieds carrés.

La dernière «crise» a favorisé l'évolution de ses affaires

La période de la crise, celle où les taux d'intérêts ont atteint un sommet jamais égalé et celle aussi où les caisses d'entraide économique sont disparues de la carte,

«C'est fascinant», s'exclame-t-il.

Dans la même veine, il achètera un immeuble à bureaux et un centre commercial, à Rimouski.

La consolidation

En 1985 et en 1986, c'est finalement l'acquisition du Manoir Richelieu, la construction à Montréal d'un édifice à bureaux 12 fois plus grand que celui de la place Jacques-Cartier.

«Pour l'auberge, cela n'a pas été facile, raconte M. Malenfant. Le maire Drapeau et moi, on est deux têtes de cochon.

Aujourd'hui, Raymond Malenfant vit à l'aise malgré les problèmes du Manoir.

Investisseur solitaire, il n'a pas le goût d'inscrire son nom sur le marché de la Bourse.

«Si chaque personne risquait comme ces deux gars-là, il n'y aurait pas de problèmes de chômage,

PORTEFEUILLE REA

INDICES RCMP

Table with columns: DATE, GENERAL, MANUFACTURIER, SERVICES

Main stock market table listing various companies and their prices.

Sommet socio-économique du Nord-Ouest Le souhait de Michel Pageau comblé et même un peu plus

♦ AMOS - «La nounou des originaux» de l'Abitibi s'est trouvé «une nouvelle job». Sans s'y attendre et sans le demander. Et l'annonce a eu son petit effet au sommet de l'Abitibi-Témiscamingue qui s'est clos, samedi, à Amos.

par Michel CORBEIL
envoyé spécial du Soleil

Celui qui porte ce surnom, c'est Michel Pageau, un solide gaillard à l'emploi du ministère des Transports jusqu'à samedi. Mais ce n'est pas à ce titre que ce dernier est un «personnage» dans la région: depuis plus de 20 ans, il recueille les animaux sauvages en détresse.

Tant et si bien que les agents de conservation de la faune et la population des alentours d'Amos se tournent vers lui le plus simplement du monde quand il s'agit de secourir les bêtes blessées ou trop faibles pour survivre seules. Chez lui, à huit kilomètres de la municipalité, si vous allez lui rendre visite, vous trouverez, aujourd'hui même, deux ratons laveurs, deux renards, deux grands ducs, deux hiboux blancs, deux buses, six outardes et «Agathe», l'original orphelin. Certains sont en cage, d'autres dans des bâtiments de ferme ou encore sur le cours d'eau qui passe par là.

La vocation ne date pas d'hier. «Quand je l'ai connu, il y a 23 ans, dit sa femme, Mme Louise Pageau,

il gardait un ours et un renard... sur la 2e Avenue, à Amos.»

Et le sommet, que vient-il faire dans tout ça? Eh bien, M. Pageau proposait au gouvernement de s'associer au milieu pour qu'il aménage un parc d'observation de la faune et de la flore, lui qui a reçu la visite de 6.000 personnes, l'an dernier, sans faire de publicité et, évidemment, sans permis.

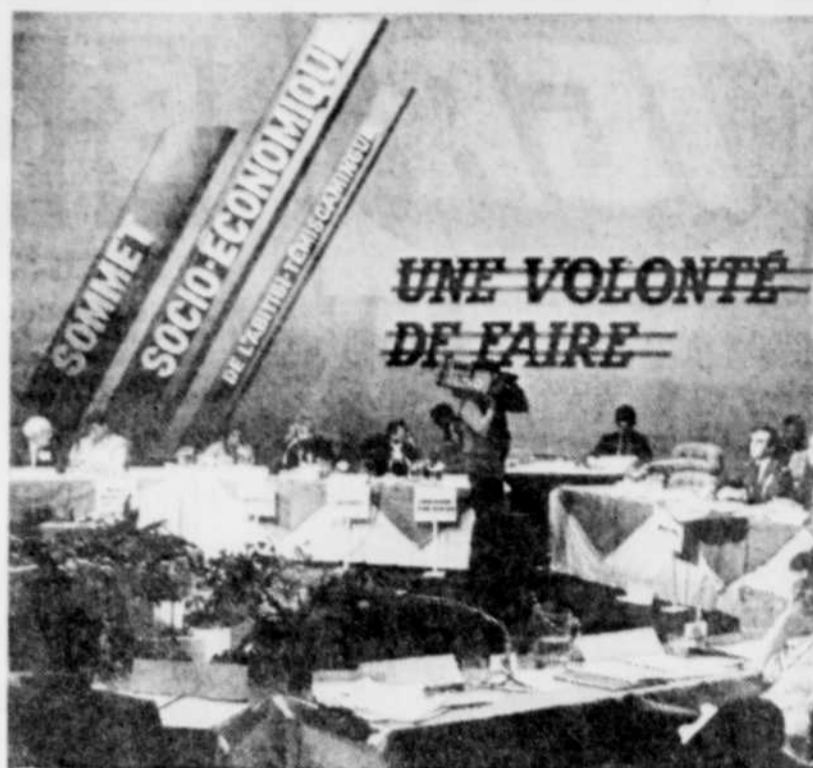
Le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, s'est fait grand seigneur, en annonçant qu'il ne donnerait pas \$171 millions, comme demandé, mais bien \$178 millions, assorti d'un permis de jardin zoologique.

Et l'émotion, elle, dans un événement qui se prête davantage au

passé-passe budgétaire? Le ministre Côté avait un «punch» politique en réserve. Il a annoncé ce que n'avait même pas envisagé le principal intéressé: son transfert au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche «en reconnaissance du travail» et pour qu'il soit davantage à sa place.

Déjà peu habitué aux cérémonies, M. Pageau a versé quelques larmes pendant qu'applaudissait l'assistance.

Ce père de trois enfants aura désormais plus de temps aux petits pépins qui surviennent dans son univers. Comme ce bureau qui, un jour, a basculé quand un castor ingrat lui a «scie les pattes».

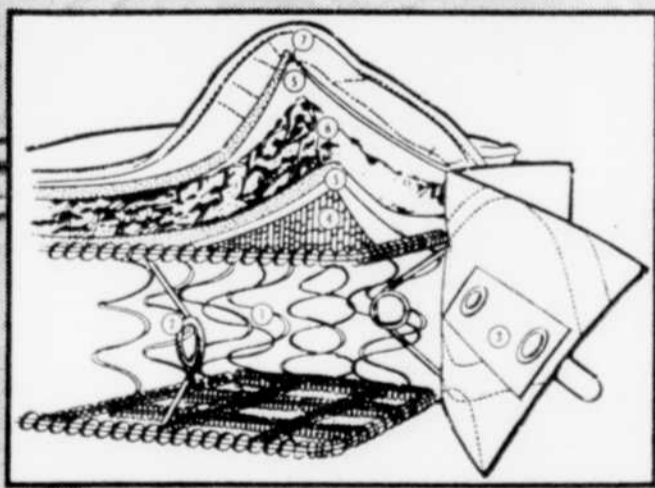
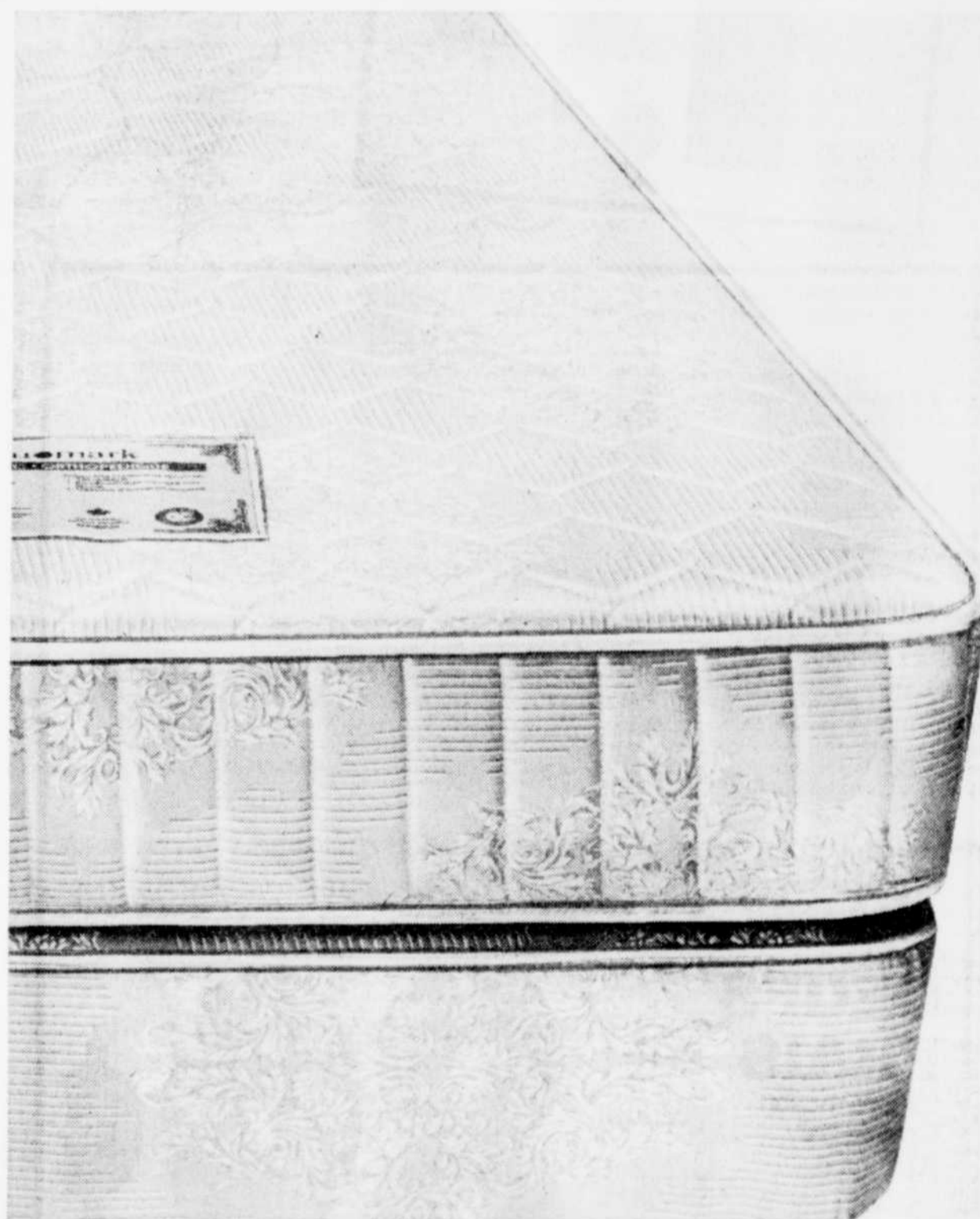
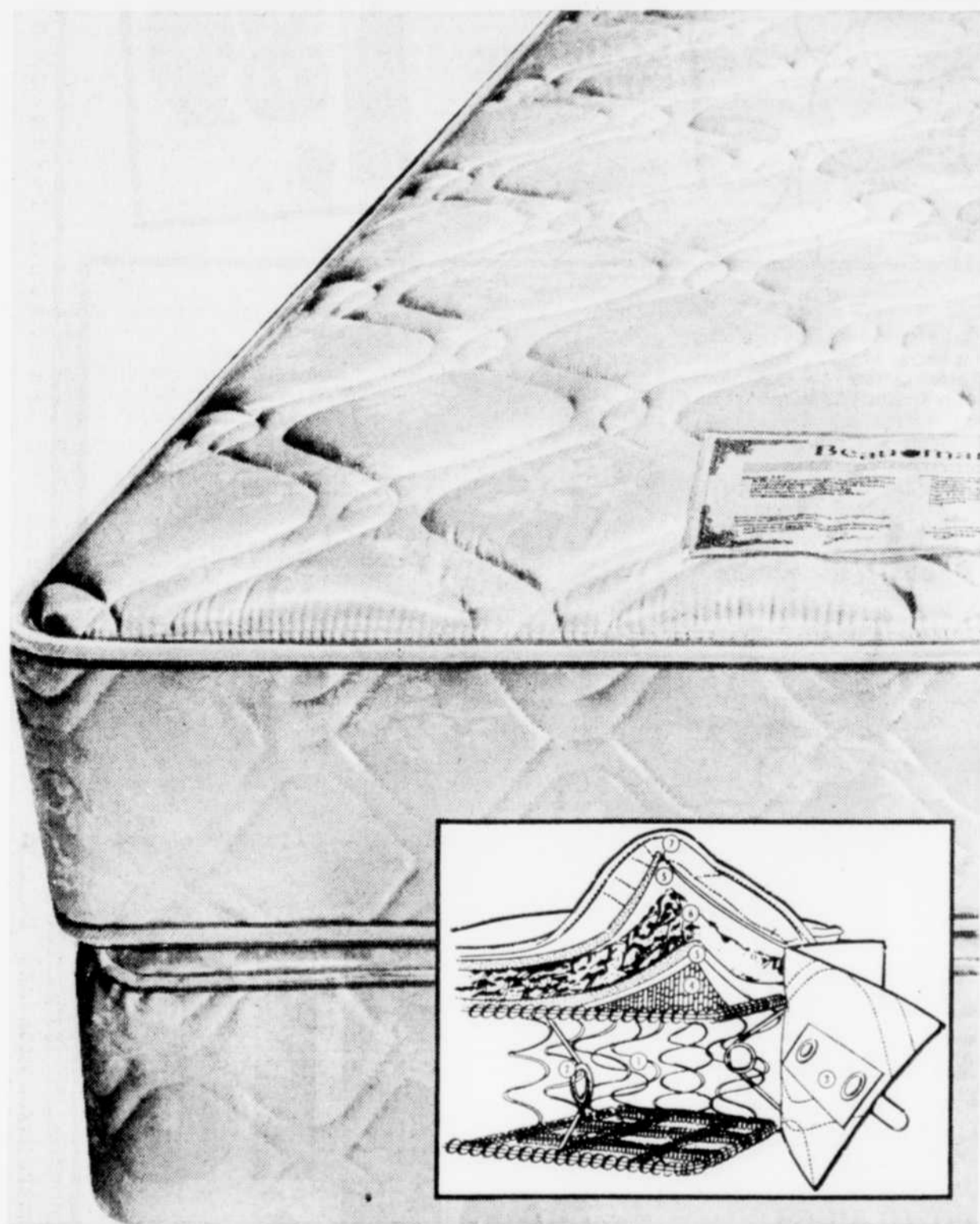


Le sommet du Nord-Ouest a attiré quelque 150 délégués et 600 participants en trois jours de délibérations.

Notre intention n'est pas de vous endormir avec de belles paroles, mais plutôt de vous faire bien dormir à bon prix.

50% DE RABAIS

SUR LES ENSEMBLES DE MATELAS SÉRÉNITÉ OU ORTHOPÉDIQUE DE 'BEAUMARK'



379⁹⁹
ENS.
1 PLACE

Économisez 50% sur l'ensemble 'Beaumarck' Sérénité de tout confort. Construction à 512 ressorts de calibre léger. Isolation à couches superposées de mousse et de feutre. Poignées en métal. Bords renforcés plus résistants. Recouvrement damassé de toute beauté, à piqûres Gribitz, sur une épaisse couche de mousse pour un confort que vous apprécierez nuit après nuit. Sommier assorti qui fera durer votre matelas plus longtemps. Ensemble pour très grand lit sur commande spéciale.
Ens. 1 place. Ord. 760\$ 379,99 L'ENS.
Ens. 2 places. Ord. 920\$ 459,99 L'ENS.
Ens. grand lit. Ord. 1080\$ 539,99 L'ENS.

299⁹⁹
ENS.
1 PLACE

Économisez 50% sur l'ensemble 'Beaumarck' Orthopédique extra ferme. Le plus ferme de nos ensembles. Construction à 312 ressorts de calibre fort pour le support extra ferme que vous désirez. Piqûres à aiguilles multiples. Couche d'isolation et couche de polyester de 2 cm pour encore plus de fermeté. Recouvrement en satinique de polyester imprimé. Poignées en métal. Sommier assorti qui fera durer votre matelas plus longtemps.
Ens. 1 place. Ord. 620\$ 299,99 L'ENS.
Ens. 2 places. Ord. 760\$ 379,99 L'ENS.
Ens. grand lit. Ord. 900\$ 449,99 L'ENS.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie





Boniprix



Prix en vigueur du lundi 13 avril au samedi 18 avril 1987. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

Un cahier publicitaire sera distribué à votre domicile. Consultez ses pages débordantes de nombreuses aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA).

Tous les supermarchés IGA seront fermés le 20 avril 1987, lundi de Pâques.

POUR DE

Foyeuses Pâques

UNE BELLE COUVÉE D'AUBAINES

du 13 au 18 avril 1987.



CRÈME GLACÉE
Contenant de plastique ALASKA

1,99

Format 2 L

BACON SANS COUENNE LAFLEUR

Paq. 500 g

1,89

OEUFS FRAIS
Calibre moyen Canada "A" IGA

89¢

Dz.

JEUNES DINDES
Fraîches ou surgelées
Catégorie Canada "A"
Moins de 5 kg
MARQUES POPULAIRES

2,60 \$/kg

1,18 \$/lb

Fruits et Légumes

Qui Sait ...
si vous n'en profiterez pas vous même ?

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT
à la Société canadienne du cancer



LAITUE ICEBERG
Produit des États-Unis
Canada No 1
Grosneur 24

59¢

Ch.

RAISINS ROUGES EMPEREUR
Produit du Chili

2,18 \$/kg

99¢ /lb

Il y a un IGA près de chez vous!

<p>St-Foy COOPÉRATIVE BAIE-ST-PAUL 2, route de l'Église</p> <p>Beauport ALIMENTATION DEFOY & FILS 863, av. Royall</p> <p>Beauport ALIMENTATION M.B. INC. 56, av. Ruel</p> <p>St-Anne Sillery ALIMENTATION MAYBOND ROUSSEAU INC. 1500, ch. St-Louis</p> <p>St-Anne MAGASIN COOP ST-ANSELME 30, rue Principale</p> <p>St-Lambert-de-Lévis ÉPICERIE CENTRE-MATIC INC. 1233, des Erables</p> <p>Charlevoix CHARLESBOURG IGA 7370, 3e Av. ouest</p>	<p>St-Foy SUPERMARCHÉ IGA 2400, ch. Ste-Foy</p> <p>Québec A. PÉPIN & FILS INC. 130, des Chênes ouest</p> <p>St-Foy COOPRIX IGA 3355, Ste de l'Église</p> <p>St-Foy MARCHÉ JOUVENCE INC. 1107, rue Adèle-Pierre</p> <p>St-Anne SUPERMARCHÉ LES ENTREPRISES BÉLISSE ET FROU INC. 612, 1^{re} Avenue</p> <p>Ville-Marie SUPERMARCHÉ IGA 3335, Boul. Wilfrid-Hamel</p> <p>St-Nicolas-Est COOPRIX IGA 940, route Marie-Victorin</p>	<p>COOP ORSAYVILLE IGA 7010, boul. du Jardin</p> <p>Charnoy COOPÉRATIVE CHARLEVOIX-EST 48, des Erables</p> <p>St-Jean-Charlottetown SUPERMARCHÉ IGA 912, rue Commerciale</p> <p>St-Jean-Port-Joli COOP LA PAIX 321, rue de l'Église</p> <p>Donnacona MARCHÉ DONNACONA ENR. 226, Notre-Dame</p> <p>ALIMENTATION G. POULIN INC. 238, boul. Henri-Lacour</p>	<p>St-Foy SUPERMARCHÉ IGA 3100, rue Laforest</p> <p>Loretteville LORETTEVILLE 62, boul. Valcartier</p> <p>COOPRIX DE LORETTE 250, rue St-Louis</p> <p>Muskeg MAGASIN COOP 70, boul. Tache ouest</p> <p>St-Foy SUPERMARCHÉ IGA 3264, ch. Ste-Foy</p> <p>ALIMENTATION STONEHAM 812, 1^{re} Avenue Bellefleur</p>
---	---	---	--